

Vers une école vaudoise durable

Etat des lieux de la durabilité dans les établissements scolaires vaudois –
2020-2021

Rapport final



Crédit photographique : 3^e Journée de la Terre nourricière au Gymnase d'Yverdon, Diego Domeniconi

Remerciements

La Cellule durabilité du DFJC remercie toutes les directions d'établissement pour leurs contributions, en particulier les dix-sept établissements ayant participé à l'observatoire de la durabilité, ainsi que la Direction générale de l'enseignement obligatoire et la Direction générale de l'enseignement postobligatoire pour leurs précieuses contributions, relectures et commentaires.

Impressum

Cellule durabilité, Secrétariat général du Département de la Formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC)

Rédaction : Christian Henchoz, Gaëlle Keim

Août 2021

TABLE DES MATIERES

1	AVANT-PROPOS.....	4
2	ETAT DES LIEUX DE LA DURABILITÉ DANS LES ÉCOLES VAUDOISES	6
2.1	LA DURABILITE : UN SUJET NOUVEAU DANS LES ECOLES VAUDOISES ?	6
2.2	METHODOLOGIE ET OBJECTIFS	6
2.3	SELECTION DES ETABLISSEMENTS	8
2.4	SYNTHESE DES RESULTATS	9
2.4.1	<i>Gouvernance de l'établissement.....</i>	<i>9</i>
2.4.2	<i>Formation, enseignement et projets pédagogiques</i>	<i>13</i>
2.4.3	<i>Établissement en tant que lieu de vie</i>	<i>15</i>
3	POLITIQUE D'ECOLE VAUDOISE DURABLE ET FEUILLE DE ROUTE	19
3.1	AXES ET MESURES.....	19
3.2	ACCOMPAGNEMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.....	26
3.2.1	<i>Plateforme durabilité pour les enseignantes et enseignants vaudois.....</i>	<i>26</i>
3.2.2	<i>Guide de la durabilité pour les écoles vaudoises.....</i>	<i>26</i>
3.2.3	<i>Référentes et référents durabilité</i>	<i>27</i>
3.2.4	<i>Objectifs et grille d'auto-évaluation</i>	<i>27</i>
3.2.5	<i>Revue par les pairs</i>	<i>28</i>
3.3	FEUILLE DE ROUTE POUR LE RENFORCEMENT DE LA DURABILITE DANS LES ECOLES VAUDOISES	29
3.3.1	<i>Structure</i>	<i>29</i>
3.3.2	<i>Jalon de mise en œuvre par les établissements</i>	<i>29</i>
4	ANNEXES	31
4.1	CONTEXTE GLOBAL.....	31
4.1.1	<i>Développement durable dans la formation</i>	<i>31</i>
4.1.2	<i>Durabilité et développement durable : de quoi parle-t-on ?.....</i>	<i>32</i>
4.1.3	<i>Durabilité et enseignement.....</i>	<i>37</i>
4.2	ANALYSE DETAILLEE DE L'OBSERVATOIRE DE LA DURABILITE	41
4.2.1	<i>Gouvernance de la durabilité.....</i>	<i>41</i>
4.2.2	<i>Formation, enseignement et projets pédagogiques</i>	<i>54</i>
4.2.3	<i>Établissement en tant que lieu de vie</i>	<i>60</i>
4.3	QUESTIONNAIRE SEMI-DIRECTIF POUR LES 17 ETABLISSEMENTS DE L'OBSERVATOIRE DE LA DURABILITE	70
4.4	QUESTIONNAIRE EN LIGNE POUR L'ENSEMBLE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES VAUDOIS (DGEO ET DGEP)	72

1 AVANT-PROPOS

Le DFJC souhaite faire de l'école vaudoise un modèle solide de durabilité. Pour favoriser une évolution en ce sens, il s'agit non seulement de rendre exemplaires les pratiques au sein des écoles (mobilité, restaurants scolaires, etc.) et les lieux de formation (énergie du bâtiment, végétalisation, etc.), mais également de faire évoluer la formation du corps enseignant, les contenus et les méthodes d'enseignement pour que les enfants et jeunes en formation, futures citoyennes et futurs citoyens, soient préparés aux enjeux environnementaux et sociaux du 21^{ème} siècle.

Afin de soutenir les nombreuses démarches déjà mises en place par les directions et le corps enseignant et les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques, le DFJC a constitué une Cellule durabilité¹ (CD) opérationnelle depuis avril 2020. De plus, une Plateforme durabilité a été mise sur pied. Celle-ci vise à offrir du soutien et à proposer des outils aux enseignantes et enseignants désirant aborder les enjeux de la durabilité avec leurs élèves. La Plateforme durabilité crée des opportunités de rencontres et d'échanges entre et entre enseignantes et enseignants et scientifiques. Accessible également en version web², cette plateforme facilite le transfert des savoirs scientifiques les plus récents vers l'enseignement et inventorie les bonnes pratiques et les projets des établissements. La formation est également adaptée : la HEP Vaud intègre dorénavant la durabilité à l'enseignement de base des enseignantes et enseignants ainsi qu'à la formation continue (corps enseignant et directions).

Les établissements de l'enseignement obligatoire et postobligatoire sont appelés à participer activement à cette évolution. Il est ainsi prévu que chaque direction identifie une personne référente durabilité pour que l'établissement puisse se doter d'une politique de durabilité, à son échelle et selon son contexte. Un réseau de référents sera déployé au cours des prochaines rentrées scolaires et des projets pédagogiques pilotes pourront être soutenus par la Cellule durabilité. À terme, ce sont tous les établissements de l'enseignement obligatoire, gymnasial et professionnel, 13'000 professionnels de la formation et plus de 120'000 élèves ou jeunes en formation qui emprunteront ensemble la voie d'une école durable.

Ce rapport fait état d'une étape d'analyse réalisée durant l'année scolaire 2020-2021 par la Cellule durabilité dans le cadre de la politique d'école durable du DFJC. Le rapport présente en premier lieu, et de façon synthétique, la phase d'observation de la durabilité opérée dans les établissements scolaires ainsi que les résultats obtenus. Le chapitre suivant explore plus en détail les mesures prévues par la politique d'école durable et sa feuille de route à l'horizon 2030, prenant compte des éléments observés au préalable. Dans ses annexes, le rapport propose d'éclaircir les cadres institutionnels existant en matière de développement durable et d'éducation en vue d'un développement durable, ainsi qu'à opérer une distinction entre

¹ Pour plus d'informations sur la Cellule durabilité, son organisation et ses missions, consulter : <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-de-la-formation-de-la-jeunesse-et-de-la-culture-dfjc/secretariat-general-du-departement-de-la-formation-de-la-jeunesse-et-de-la-culture-sg-dfjc/cellule-durabilite/>

² www.ecolevaudoisedurable.ch

les termes de « développement durable » et de « durabilité » afin que les lectrices et lecteurs puissent bien saisir la démarche poursuivie par le Département.

2 ETAT DES LIEUX DE LA DURABILITÉ DANS LES ÉCOLES VAUDOISES

2.1 La durabilité : un sujet nouveau dans les écoles vaudoises ?

La durabilité n'est pas un sujet nouveau dans les écoles vaudoises. Depuis de nombreuses années, des écoles, des enseignantes et enseignants ou encore des élèves, tant au niveau obligatoire que postobligatoire, se sont saisis de cette thématique et s'investissent pour intégrer la durabilité au sein de leur institution, que cela soit par l'entremise des cours ou par des actions concrètes :

- préservation de la biodiversité (étangs, jardins potagers, hôtels à insectes, école à la forêt, etc.) ;
- promotion d'une alimentation durable (produits de saison, locaux, menus végétariens, lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.) ;
- réduction des déchets (actions de sensibilisation, ramassage de déchets, composts, etc.) ;
- promotion de la mobilité douce (installation d'équipements, réflexions sur les voyages de classe pour réduire les émissions de CO₂, etc.) ;
- promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (pose de panneaux photovoltaïques, expositions, mesures de la consommation d'énergie, etc.) ;
- organisation de journées ou semaines spéciales (conférences, projections, ateliers, visites, etc.).

Dès lors, sur la base des réalisations concrètes au sein des écoles et compte tenu du fait que le développement durable et l'éducation en vue d'un développement durable sont légitimés et encouragés par le cadre institutionnel (voir 4.1.1), comment soutenir les démarches déjà mises en place et ainsi renforcer la place de la durabilité (voir 4.1.2) et de l'éducation à la durabilité (voir 4.1.3) dans les écoles vaudoises ?

Dans un premier temps, il est apparu nécessaire de prendre la mesure précise de ce qui est réalisé au sein des établissements scolaires vaudois afin d'identifier les bonnes pratiques, les besoins ou encore les freins à l'implémentation de la durabilité à plus large échelle.

2.2 Méthodologie et objectifs

Pour effectuer cette observation, la CD s'est rendue dans 17 établissements (voir 2.3) pour s'entretenir avec les directions et des membres du corps enseignant (entretiens semi-directifs, cf. annexe 5.2).

Les entretiens semi-directifs se sont déroulés entre les mois de septembre et de décembre 2020. Ils se sont faits dans la plupart des cas en présence de membres de la direction et d'enseignantes et enseignants. Dans quelques cas, uniquement la directrice ou le directeur était présent. Conçus comme une première approche du terrain, ces entretiens se sont structurés autour de trois axes :

- a. gouvernance de l'établissement (compréhension de la durabilité, besoins, personne référente, mesures prioritaires, etc.) ;
- b. enseignement et projets pédagogiques (besoins du corps enseignant, intégration de la durabilité dans les cours, projets pédagogiques, etc.) ;
- c. établissement en tant que lieu de vie (infrastructures immobilières, espaces verts, mobilité, alimentation, etc.).

Comme les entretiens semi-directifs comportent un certain nombre de limites méthodologiques, bien que les principes d'impartialité et de neutralité aient été respectés, un questionnaire en ligne (cf. annexe 5.3) a été réalisé auprès de l'ensemble des établissements qui ne participaient pas aux entretiens semi-directifs. Les analyses des données récoltées par sondage ont donc permis de vérifier et compléter les résultats des entretiens semi-directifs.

Le questionnaire en ligne a été conçu à l'aide du logiciel « SurveyMonkey » et a été envoyé par la DGEO et la DGEP aux directions des établissements en s'adressant à ceux qui ne participaient pas aux entretiens semi-directifs (100 établissements scolaires³). Il a été transmis le 30 novembre 2020 aux établissements DGEP et le 11 décembre 2020 aux établissements DGEO. 83⁴ établissements ont participé au sondage sur un total de 100, dont 76 ont répondu entièrement au questionnaire. Sur les 83 établissements, 73 appartiennent à la DGEO et 10 à la DGEP.

Finalement, les résultats présentés dans ce rapport s'appuient sur d'autres enquêtes réalisées récemment par la Cellule durabilité et par la HEP Vaud :

- D. Curnier & Th. Jaccard, *Plateforme durabilité pour les gymnases vaudois : enquête sur les pratiques et besoins des enseignantes et enseignants en matière de durabilité*, Cellule durabilité du DFJC, 2019
- P. Aubert, *Enquête sur les pratiques et besoins en matière de durabilité dans la formation professionnelle*, Cellule durabilité du DFJC, 2020
- Ph. Hertig, *Enquête sur l'implémentation de la durabilité au sein du Gymnase d'Yverdon*, HEP Vaud, 2020

³ Pour rappel, le Canton de Vaud compte 117 établissements scolaires (93 établissements DGEO et 24 établissements DGEP) à la rentrée 2021). 17 établissements scolaires ont participé à l'observatoire de la durabilité au travers d'entretiens semi-directifs. Cela laisse donc un total de 100 établissements scolaires qui ont répondu au questionnaire en ligne.

⁴ La question 1 du questionnaire indique un total de 87 établissements (85 réponses obtenues et 2 ignorées). Toutefois, des établissements ont répondu deux fois au questionnaire et un établissement DGEP a répondu au questionnaire alors qu'il faisait partie des établissements observatoires de la durabilité. Le total d'établissements ayant répondu est donc bien de 83.

Les bénéfices de ces trois démarches (entretiens, sondage en ligne, enquêtes auprès du corps enseignant) sont une :

- compréhension des facteurs de succès et des obstacles rencontrés par les établissements ;
- légitimation et visibilité des démarches lancées ;
- mise en valeur des expériences acquises ;
- possibilité de servir d'inspiration dans la définition des référents durabilité.

De plus, les informations récoltées ont permis de :

- nourrir le site web de la Plateforme durabilité avec des exemples concrets ;
- affiner les mesures de la politique d'école durable (soutien financier, formations, profil-type des personnes référentes durabilité) ;
- affiner les besoins de contenu d'un « Guide de la durabilité » pour les écoles vaudoises afin d'accompagner les établissements dans l'élaboration d'approches durables.

La suite de ce rapport se veut donc être une synthèse des échanges menés avec les directions et les enseignantes et enseignants et des réponses au questionnaire. Toutefois, les résultats ne sont pas présentés de façon systématique à la manière d'un article scientifique. Ils sont synthétisés et combinés en fonction des trois axes présentés ci-dessus (gouvernance de l'établissement ; enseignement et projets ; établissement en tant que lieu de vie).

L'analyse détaillée et toutes les réponses de type quantitatif issues du questionnaire en ligne sont disponibles en annexe (cf. annexe 5.1). Cependant, pour des raisons de confidentialité, les réponses aux questions ouvertes et les remarques ne sont pas reproduites en annexe.

2.3 Sélection des établissements

En tout, dix-sept établissements ont été approchés et invités à participer aux entretiens semi-directifs, neuf établissements primaires et/ou secondaires et huit établissements du postobligatoire.

Etablissements primaires et secondaires (EP ou EPS)	Etablissements du postobligatoire
EPS Villeneuve Haut-Lac (Alpes vaudoises)	Gymnase de Burier (Vevey)
EPS du Pays-d'Enhaut (Alpes vaudoises)	Gymnase de Chamblandes (Pully)
EPS Chavornay (Jura-Nord Vaudois)	Gymnase de Renens
EP et ES Orbe (Jura-Nord Vaudois)	Gymnase d'Yverdon
EPS Elisabeth de Portes (La Dôle)	ETML (Lausanne)

EPS Lausanne-Béthusy (Lausanne)	CPNV (Yverdon-St-Croix-Payerne-Lausanne)
EPS Corsier-sur-Vevey et environs (Lavaux-Riviera)	COFOP (Lausanne)
EPS du Mont-sur-Lausanne (CRENOL)	CEPM (Morges)
ES Morges Beausobre S (Venoge-Lac)	

Les principes suivants ont été utilisés pour la sélection des établissements observatoires de la durabilité (EOD) :

- panel représentatif d'écoles primaires, secondaires, gymnases et écoles professionnelles, dans les différentes régions scolaires ;
- niveaux différents d'implémentation de la durabilité (démarrage, en cours, exemplaire) ;
- panel représentatif urbain/rural ;
- en fonction des opportunités : rénovations/constructions prévues, aménagement de préaux, projets pédagogiques en cours, labellisation, etc.

2.4 Synthèse des résultats

2.4.1 Gouvernance de l'établissement

La compréhension de la durabilité peut être différente d'un établissement à un autre. Elle s'inscrit en effet de manière variée entre deux pôles qui sont, d'un côté, une approche par actions ponctuelles (simples et efficaces mais ne s'inscrivant pas forcément dans une vision coordonnée de la durabilité) et, de l'autre, une stratégie globale guidant les différentes actions de l'institution (permettant une transformation profonde de l'institution mais risquant de rester théorique si elle n'est pas accompagnée d'actions concrètes amenant une plus-value mesurable).

Les directions considèrent que la durabilité doit être comprise en tenant compte des trois dimensions suivantes :

- vision commune et cohérence : il est primordial de partager une vision et une définition commune de la durabilité, tant au sein des directions qu'au niveau du DFJC ceci dans le but d'assurer une cohérence à la fois interne aux institutions scolaires mais aussi au niveau des 117 établissements du Canton.
- projet participatif et transversal : la durabilité est vue comme un « projet participatif qui a le potentiel d'imprégner tout l'établissement » ou comme une « trame transversale qui peut apparaître dans tous les secteurs de formation » même si le rayon d'action d'une direction est limité (p.ex. bâtiments gérés par les communes ou le Canton).

- pragmatisme : la majorité des établissements met l'accent sur le fait que la durabilité doit prendre une forme concrète et ne reste pas à l'état théorique. Ceci présente notamment l'avantage de pouvoir convaincre la communauté scolaire au travers d'actions concrètes qu'il y a une vraie plus-value (pédagogique, sociale, environnementale, etc.) dans les projets menés.

La durabilité est très majoritairement perçue par les directions comme « nécessaire au sein de l'école ceci afin de faire face aux déséquilibres globaux » et comme une « obligation morale » vis-à-vis des élèves mais aussi de la société dans son ensemble. Ainsi, la durabilité est clairement considérée comme un axe de développement potentiel par les directions. Toutefois, elle l'est au même titre que les autres axes stratégiques du DFJC.

En ce qui concerne le rôle que la direction d'une école doit jouer pour assurer l'implémentation de la durabilité, deux dimensions sont jugées importantes par les établissements :

1. soutenir les initiatives qui sont avant tout issues des pratiques des enseignantes et enseignants et des élèves. Il s'agit donc d'un rôle de facilitateur ;
2. structurer les démarches ponctuelles pour les « mettre en cohérence » selon une vision à plus long terme. Il s'agit donc d'un rôle stratégique de coordination pour tendre progressivement à une démarche globale de durabilité. Il s'agit aussi d'une question de gouvernance puisqu'il est jugé important de donner le pouvoir aux personnes qui portent les projets.

La majorité des directions rencontrées insiste sur le fait que c'est la volonté, l'énergie et la créativité des enseignantes et enseignants et des élèves qui permettent à une institution d'implémenter et/ou de renforcer la place de la durabilité. En résumé, le rôle de la direction est donc de pouvoir soutenir les initiatives issues de la communauté scolaire et les structurer progressivement en un tout cohérent.

Cet ancrage au sein des élèves et du personnel enseignant contribue à donner du sens aux actions de chacune et chacun tout en permettant de montrer aux élèves qu'il existe des solutions et qu'ils peuvent jouer un rôle actif au sein de l'école, de leur entourage ou encore de la société.

Les enseignements ou les projets mis en place tendent généralement à en inspirer d'autres tant chez les élèves que chez les enseignantes et enseignants ce qui permet d'augmenter progressivement la place de la durabilité dans l'école et ce sans devoir l'imposer mais en suscitant un intérêt. Cet effet « démultiplicateur » a aussi un impact à plus long terme puisqu'il permet la construction progressive d'une « culture de la durabilité » qui va accompagner les élèves tout au long de leur parcours scolaire et professionnel et le personnel enseignant dans leur quotidien.

De manière générale, les établissements rencontrés n'observent pas ou peu de résistances au sein de l'école face aux questions de durabilité et les enseignantes et enseignants sont

en large majorité ouverts à ce sujet. Si quelques réticences apparaissent et ne doivent pas être ignorées, force est de constater que la durabilité reste une préoccupation partagée par la majorité des directions interrogées qui sont prêtes à en faire un axe de développement à moyen terme et à en renforcer la place dans l'enseignement. Le constat est par ailleurs le même chez les enseignantes et enseignants selon les études menées par la Cellule durabilité⁵.

2.4.1.1 Pilotage de la durabilité

Si l'intérêt à implémenter la durabilité est bien présent, la question se pose de savoir comment elle apparaît au sein d'un établissement scolaire (émergence) et comment tendre à une approche institutionnelle globale de la durabilité (structure et pilotage). Selon les directions interrogées, les éléments suivants ont été observés :

- émergence : la durabilité émerge principalement au sein du corps enseignant et des élèves. L'impulsion provient plus rarement des directions ;
- structure et pilotage. Trois modèles semblent se dessiner sur la base des pratiques observées au sein des établissements scolaires :
 - responsabilité institutionnelle : la durabilité est portée par la directrice, le directeur, une doyenne ou un doyen (supervision, rapports auprès de la direction, etc.) ;
 - responsabilité opérationnelle : la coordination de l'implémentation de la durabilité est assurée par une enseignante ou un enseignant qui en rapporte auprès du conseil de direction ;
 - en complément aux deux modèles ci-dessus, la durabilité peut aussi être portée par un comité (élèves, corps enseignant, membres du personnel administratif, etc.).

Un modèle qui est déjà en place au sein de certaines écoles est celui d'un pilotage complémentaire assuré par un membre de la direction et une enseignante ou un enseignant. L'avantage de ce modèle est qu'il permet à la fois d'implémenter la durabilité au niveau institutionnel (portage plus fort si un membre de la direction est impliqué car il-elle a une vision globale de l'établissement et ceci permet de donner le message que la durabilité est un projet institutionnel) mais aussi d'en laisser la réalisation concrète entre les mains des enseignantes et enseignants (et des élèves). Ce dernier point est important car les initiatives viennent du terrain et, comme il a été relevé par certaines écoles, les enseignantes et enseignants/élèves pourraient se sentir dépossédés si la direction prenait le pilotage seule du dossier.

Si peu d'écoles disent avoir une personne référente durabilité en place à ce jour (env. 15%), cette mesure est jugée comme très utile par les directions rencontrées afin d'avoir une personne-ressource interne en ce qui concerne les questions de durabilité et d'avoir une personne qui puisse donner les impulsions nécessaires pour développer la durabilité de

⁵ Cf. 3.1.3

manière systémique et cohérente. Il a été relevé par les directions que la question des décharges se pose afin de reconnaître et rémunérer l'engagement des enseignantes et enseignants qui ne peut pas se faire de manière bénévole sur le long terme.

2.4.1.2 Mesures prioritaires pour implémenter la durabilité

Les directions rencontrées ou interrogées au travers du questionnaire en ligne ont identifié ce qui leur apparaît comme des mesures prioritaires pour intégrer efficacement la durabilité (dans un ordre prioritaire) :

1. vision : définir au sein du DFJC ce qui est entendu par durabilité et déterminer quelle place elle doit occuper dans l'école vaudoise ;
2. finances : apporter un soutien financier pour permettre la réalisation de projets et assurer l'implémentation de la durabilité ;
3. formation : offrir la formation nécessaire aux directions et au corps enseignant pour implémenter la durabilité tant au niveau de l'institution que dans l'enseignement ;
4. accompagnement de projet : élaborer un guide pour accompagner les établissements dans l'implémentation de la durabilité ;
5. coordination : mettre en place personne référente durabilité (ou un groupe de personnes) pour assurer la coordination de l'implémentation de la durabilité ;
6. révision des plans d'études : réviser les plans d'études en y intégrant la durabilité de manière à en légitimer la place dans les pratiques des enseignantes et enseignants (ou mettre en valeur son existence lorsque c'est déjà le cas) ;
7. réseau : mettre sur pied des réseaux afin de renforcer la collaboration entre les établissements scolaires.

Ces différentes mesures proposées par les écoles ont servi de base à l'élaboration des mesures présentées au point 4.

2.4.1.3 Articulation entre la durabilité et les autres axes prioritaires du DFJC

Le DFJC a lancé depuis 2017 plusieurs chantiers (valorisation de la formation professionnelle, éducation numérique, consolidation de la LEO, Concept 360°). Ces chantiers occupent fortement les établissements scolaires, sans compter la gestion de la crise sanitaire qui a fortement impacté les années 2020 et 2021.

Si la durabilité est jugée comme un axe stratégique potentiel, il est relevé majoritairement qu'il faut faire attention à ne pas surcharger les écoles. Dès lors, compte tenu des chantiers déjà lancés et de la crise sanitaire, la majorité des directions rencontrées ont estimé qu'il était raisonnable d'attendre la rentrée 2022-2023 pour lancer le nouveau chantier de la durabilité dans les écoles du Canton de Vaud.

Cependant, certaines directions ont indiqué qu'elles étaient déjà prêtes et intéressées à implémenter la durabilité immédiatement et à mettre en place des référentes et référents afin de soutenir les démarches ayant déjà émergé.

Il serait donc pertinent de développer la formation à la durabilité entre 2021 et 2022 (formation de base, formation continue, FORDIF, CAS) pendant que les établissements avancent dans l'implémentation du Concept 360° et du numérique pour ensuite faire de la durabilité un axe prioritaire dès la rentrée d'août 2022 (voire 2023 en fonction de la crise sanitaire).

Finalement, certaines écoles rencontrées ont soulevé la nécessité de faire des liens entre les chantiers mis en place. Les éléments suivants ont notamment émergé :

- la cohérence entre les actions de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) et la durabilité ;
- le Concept 360° a été implémenté de manière participative et il serait bien vu que la durabilité soit construite de la même manière. Toutefois, aux yeux de certaines directions, la durabilité présente moins d'enjeux car des connaissances sont déjà là chez une part des enseignantes et enseignants et des projets existent déjà. En ce sens, l'intégration de la durabilité pourrait être perçue comme plus légère car elle est beaucoup plus familière ;
- si les liens entre durabilité et Concept 360 sont généralement assez évidents, il n'en va pas de même pour le numérique. Certains établissements relèvent le paradoxe de promouvoir en même temps le numérique et la durabilité.

2.4.2 Formation, enseignement et projets pédagogiques

2.4.2.1 Formation

Les directions scolaires interrogées ont identifié les besoins de formations suivants :

1. Formation en management de la durabilité :
 - a. Pour comprendre comment intégrer la durabilité dans un établissement scolaire ;
 - b. Pour comprendre ce qu'est une approche institutionnelle globale de la durabilité (Whole School Approach) afin de passer d'une vision partielle de la durabilité à une vision systémique ;
 - c. Pour réfléchir aux synergies à faire entre les différents chantiers du DFJC lancés et la durabilité ;
 - d. Pour développer les compétences permettant de convaincre et communiquer avec les partenaires de l'école.
2. Formation sur les enjeux de la durabilité :
 - a. Pour comprendre l'évolution du concept de « développement durable » et définir ce que signifie « durabilité » ;

- b. Pour comprendre les enjeux de la durabilité.
3. Réseau et échanges de pratiques.
 - a. Pour mettre en commun le travail réalisé dans les écoles (réussites, difficultés, etc.) ;
 - b. Pour identifier des bonnes pratiques et les reproduire ailleurs.

Un nombre non négligeable d'écoles a répondu qu'elles n'avaient « plutôt pas » besoin de formations. On peut donc faire l'hypothèse que ces écoles estiment déjà avoir des notions/compétences suffisantes en matière de durabilité. En ce qui concerne les aspects plus pratiques, le guide à l'implémentation de la durabilité dans les écoles pourra permettre aux écoles de trouver les outils nécessaires afin de démarrer ce chantier ou renforcer la place de la durabilité (cf. 4.2.2).

La même question a été posée aux directions en ce qui concerne les besoins en formation des enseignantes et enseignants et les besoins suivants sont apparus :

1. développer une culture commune de la durabilité ;
2. élaborer des formations sur l'enseignement de la durabilité (formation de base et formation continue) et des ateliers pratiques sur l'intégration de la durabilité dans l'enseignement ;
3. développer des formations à l'interdisciplinarité ;
4. mettre sur pied des communautés de pratiques (échanges de pratiques, contacts avec des chercheurs des Hautes écoles et des acteurs et actrices du monde professionnel, journées de rencontre, développement de pratiques inspirantes, etc.) ;
5. identifier des ressources documentaires pertinentes pour les enseignantes et enseignants.

Ces besoins identifiés par les directions sont corroborés par ceux relevés dans le cadre de l'étude menée par D. Curnier & Th. Jaccard en 2019 ainsi que celle menée par P. Aubert en 2020.

Finalement, la question de la formation des personnes référentes a été abordée avec les directions et les besoins de formation suivants ont été identifiés :

- aborder les enjeux de la durabilité à l'école ;
- maîtriser les principes de l'éducation à la durabilité afin de pouvoir en soutenir l'implémentation dans les écoles (p.ex. soutien auprès des autres enseignantes et enseignants) ;
- intégrer des notions de gestion de projet, de recherche de fonds, de leadership et de participation ;
- assurer une concordance entre la formation des référentes et référents durabilité et des déléguées et délégués PSPS.

2.4.2.2 Enseignement et projets pédagogiques

A travers les réponses des directions, il est apparu nécessaire de légitimer la place de la durabilité pour ne pas donner l'impression qu'en l'abordant, l'enseignante ou l'enseignant agisse par militantisme. Tout doute peut être dissipé en se rapportant aux plans d'étude, l'enseignement de la durabilité, basé sur des faits scientifiques, y apparaissant (cf. 2.1) même si cette place peut être considérée comme encore insuffisante et qu'un travail important demeure pour la renforcer concrètement dans les enseignements.

Des projets pédagogiques en lien avec la durabilité sont réalisés dans au moins la moitié des établissements scolaires, sans indication sur leur ampleur ou leur récurrence. Ces projets sont initiés en majorité par les enseignantes et enseignants mais aussi parfois par les directions et ils sont rendus possibles par des financements mis en place par l'école que cela soit sous forme de soutien par des ressources matérielles (photocopies, prêt de matériel, etc.) ou de périodes de décharge.

Dans l'ensemble, plusieurs directions rencontrées insistent sur le fait que la durabilité doit être perçue comme une plus-value et pas un élément supplémentaire. Il est donc essentiel de faire comprendre au corps enseignant qu'il s'agit bien de « faire différemment » et pas de « faire plus ».

Ces institutions insistent aussi sur le fait qu'il ne faut pas imposer la durabilité mais bien à donner du sens pour motiver les enseignantes et enseignants. À cet effet, il est possible de s'appuyer sur le terrain où les initiatives sont déjà multiples et variées et renforcer la mise en réseau :

- entre directions DGEO et/ou DGEP ;
- entre enseignantes et enseignants de divers établissements ;
- entre enseignantes et enseignants d'un même établissement ;
- entre les élèves ;
- etc.

2.4.3 Établissement en tant que lieu de vie

Pour assurer une implémentation efficace de la durabilité, celle-ci doit être abordée de manière transversale dans l'ensemble de l'institution (approche institutionnelle globale, en anglais *whole school approach*). Elle doit s'inscrire dans la gouvernance, prendre forme au sein du curriculum scolaire ainsi que dans les autres domaines propres à l'institution (infrastructures immobilières, espaces verts, mobilité, etc.).

2.4.3.1 Infrastructures immobilières

De manière générale, les infrastructures immobilières devraient intégrer les principes de durabilité pour assurer une cohérence avec l'enseignement proposé au niveau de l'établissement scolaire. Le contexte est cependant différent entre l'école obligatoire

(gestion par les communes) et l'école postobligatoire (gestion par le Canton au travers de la DGIP) :

- les bâtiments des écoles primaires et secondaires peuvent présenter des différences importantes en matière de performance énergétique en fonction des investissements des communes ;
- au niveau postobligatoire, la DGIP intègre la durabilité au travers de son pôle « Construction durable⁶ » qui a notamment pour mission d'atteindre les objectifs de la société à 2000 watts à l'horizon 2050. Des différences importantes apparaissent cependant au niveau du terrain en fonction de la planification des rénovations. Plusieurs institutions postobligatoires relèvent le fait qu'un travail important est à faire à ce niveau.

De plus, certains établissements regrettent les difficultés administratives qui peuvent se poser à la mise en place de démarches durables (p.ex. pose de panneaux photovoltaïques) et en appelle à une simplification des procédures pour accélérer la transition énergétique des infrastructures immobilières.

Finalement, plusieurs établissements DGEO ont évoqué la création d'un cahier des charges type officiel qui puisse être présenté aux architectes/à la commune lors des constructions scolaires, pour prendre en compte à temps les exigences de durabilité, et pour légitimer les demandes de l'école dans ce domaine.

2.4.3.2 Espaces verts

Les espaces verts jouent des rôles multiples au sein des écoles. Ils favorisent la biodiversité, ils permettent d'améliorer la qualité de vie des usager·ère·s de l'établissement et ont aussi le potentiel d'être des outils pédagogiques.

Selon les entretiens semi-directifs et le sondage en ligne, il apparaît bien souvent que les projets en lien avec les espaces verts (jardin, étang, verger, prairie sèche, hôtel à insectes, etc.) sont les premiers projets en lien avec la durabilité à émerger au sein des écoles et leur utilité est multiple (outils pédagogiques, récoltes utilisées dans le cadre des cours de cuisine, inclusion sociale et renforcement du tissu social au sein de l'école mais aussi avec des partenaires externes, intégration d'élèves à besoins spécifiques, etc.).

Les espaces verts sont aussi parfois le point de départ d'une réflexion sur la durabilité qui peut s'ouvrir progressivement à d'autres actions et amener l'école à aborder la durabilité de manière de plus en plus systémique et tendre à vouloir l'implémenter à l'échelle de l'ensemble de l'établissement.

⁶ Pour plus d'informations, consulter <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-des-finances-et-des-relations-exterieures-dfire/direction-generale-des-immeubles-et-du-patrimoine-dgip/construction-durable/>

2.4.3.3 Mobilité

Au niveau de la mobilité professionnelle, il a été identifié que la majorité des enseignantes et enseignants se rendent en voiture sur leur lieu de travail. Une part plus faible s'y rend en transports publics et une petite part s'y rend en vélo ou à pied.

Du côté des élèves, une majorité se rend à l'école en transports publics, puis à vélo ou à pied, et, finalement, en voiture dans des proportions relativement différentes entre les établissements DGEO et DGEP au vu de l'âge des élèves et de la distance entre leur lieu d'habitation et l'école.

Des démarches visant à réduire l'impact environnemental de la mobilité ont émergé dans certaines écoles :

- organisation de voyages de classe avec des destinations plus proches ou selon des approches alternatives (camps verts, camps sportifs, etc.) ;
- mise en place d'infrastructures pour accueillir des vélos et organisation d'activités pour en encourager la pratique ;
- mise en place d'un plan de mobilité durable ou en cours de réflexion.

2.4.3.4 Alimentation

L'alimentation est un autre domaine où des actions en lien avec la durabilité sont entreprises, comme par exemple :

- actions de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire ;
- journées végétarienne ou mise en valeur d'alternatives végétariennes ;
- mesures de sensibilisation visant à promouvoir l'équilibre alimentaire ;
- projets pédagogiques impliquant des élèves afin de développer des mesures visant à faire évoluer les cafétérias (suppression des couverts plastiques, demandes de repas végétariens, etc.). D'autres projets pédagogiques sont réalisés dans le cadre des cours de cuisine (DGEO) ou visent à mettre sur pied des événements au sein de l'établissement (soupe à la courge, raisinée, etc.).

Toutefois, une part importante d'établissements relève que, de manière générale, il y a peu de projets en lien avec la durabilité et l'alimentation et que des améliorations importantes pourraient être envisagées.

Au niveau des établissements postobligatoires, le modèle du Centre d'orientation et de formation professionnelle (COFOP), soit la préparation des repas par des apprentis encadrés, est grandement apprécié par les écoles qui en accueillent une antenne.

2.4.3.5 Liens avec des partenaires externes

Des liens réguliers existent de toute évidence entre les établissements scolaires et les communes au niveau de l'école obligatoire. Ces collaborations concernent la réalisation de projets ou un soutien financier de la part de la commune.

Le succès de la collaboration dépend toutefois de la nécessité d'une sensibilité partagée pour la durabilité par l'école et la commune concernée mais aussi des moyens financiers à disposition de la commune.

Plusieurs établissements de l'école obligatoire relèvent que les citoyen·ne·s sont sensibles aux problématiques environnementales. Dès lors, les communes se sentent souvent légitimées pour agir dans ce sens et s'investissent dans les projets avec les écoles. Dans le même ordre d'idée, les projets des écoles qui valorisent le territoire local sont plus facilement soutenus par les communes.

Des collaborations existent aussi avec des associations locales (p.ex. Associations des Aînés, partenariat avec l'Association des paysannes vaudoises, etc.).

Ces liens sont moins marqués au niveau du postobligatoire étant donné que les terrains et les bâtiments appartiennent au Canton de Vaud. Toutefois, des collaborations à des degrés variables existent avec les communes ou d'autres partenaires (associations locales, réserves naturelles, etc.).

3 POLITIQUE D'ECOLE VAUDOISE DURABLE ET FEUILLE DE ROUTE

3.1 Axes et mesures

En fonction des résultats de l'observatoire de la durabilité mené dans les établissements scolaires vaudois, des besoins formulés par les directions et les enseignantes et enseignants et des objectifs départementaux, la Cellule durabilité met l'accent sur trois axes afin d'implémenter une politique d'école vaudoise durable :

1. Gouvernance de l'établissement :

1.1. Définir la durabilité et l'éducation à la durabilité et en assurer une compréhension commune ;

1.2. Développer une approche institutionnelle globale de la durabilité au sein des établissements scolaires.

2. Formation, enseignement et projets pédagogiques :

2.1. Renforcer les capacités des enseignantes et enseignants, des personnes formatrices et des directions à intégrer la durabilité à leurs pratiques professionnelles, par le biais de la formation de base et continue ;

2.2. Faire évoluer les contenus, les méthodes et les outils pédagogiques pour permettre de traiter l'enseignement des enjeux de la durabilité.

3. Établissement en tant que lieu de vie :

3.1. Collaborer avec les établissements, les Départements de l'État de Vaud et les communes afin d'encourager la prise en compte de la durabilité dans les infrastructures immobilières, les espaces verts et les pratiques scolaires (mobilité, alimentation, achats de fournitures, etc.).

Le tableau ci-dessous reprend les axes précités et en détaille les réalisations (en italique les actions qui ne sont pas pilotées directement par la Cellule durabilité) pour illustrer les mesures mises en place ou prévues en parallèle des recommandations issues de l'observatoire et du sondage.

Axes	Recommandations issues de l'observatoire et du sondage	Mesures réalisées (état août 2021)	Mesures en cours ou à mettre en œuvre (état août 2021)
1. Gouvernance de l'établissement			
1.1 Définir la durabilité et l'éducation à la durabilité et en assurer une compréhension commune	Présenter la vision du DFJC en matière de durabilité et d'éducation à la durabilité et en proposer une définition	• Messages de la Rentrée (cf. brochures de la rentrée 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022) • Mise en ligne de la Plateforme durabilité et de sa page « Vision, durabilité & éducation ⁷ » validée par la Bureau de la durabilité, la HEP Vaud et la FGSE • Rapport « Vers une école vaudoise plus durable - Observatoire de la durabilité dans les établissements scolaires vaudois » • Lettres d'information départementale, section durabilité	• Poursuivre la communication à travers les canaux privilégiés du Département • Présentations aux directions des établissements scolaires (CDGV, CDEP, régionales DGEO, etc.)
	Intégrer cette vision dans le cadre de la formation de base des enseignantes et enseignants et de la formation continue	• <i>Intégration à des modules didactiques, interdisciplinaires et pratiques dans la formation de base par la HEP Vaud</i> • Cycles de conférences de la Plateforme durabilité en collaboration avec la HEP Vaud et la FGSE	• <i>Poursuite de l'implémentation de la durabilité et de l'éducation à la durabilité dans la formation de base des enseignantes et enseignants ;</i> • <i>Développement d'une formation continue certifiante sur la</i>

⁷ <https://ecolevaudoisedurable.ch/vision-et-durabilite>

		• Rencontres annuelles de la Plateforme durabilité	<i>durabilité et l'éducation à la durabilité (CAS)</i>
	Construire une vision commune de la durabilité au sein des établissements scolaires	• <i>Module « élaborer un concept de durabilité pour son établissement » proposé par la FORDIF à l'attention des directions</i>	• Catalogue de journées pédagogiques sur la thématique de la durabilité
1.2 Développer une approche institutionnelle globale de la durabilité au sein des établissements scolaires	Mettre en place une personne référente durabilité au sein de chaque établissement scolaire	• Lettre de mission élaborée et soumise aux 17 établissements observatoire de la durabilité • Envoi de la lettre de mission aux directions • Communication de l'échéancier aux directions	• Séance de présentation du rôle de référent durabilité et <i>du CAS</i> aux personnes intéressées
	Créer un réseau de référentes et référents durabilité dans les écoles vaudoises		• Organisation d'une rencontre annuelle pour les référents durabilité • Annuaire partagé des référents durabilité
	Assurer une concordance entre le rôle des référentes et référents durabilité et les déléguées et délégués PSPS	• Panorama des actrices et acteurs en lien avec les personnes référentes durabilité • Lettre de mission des référentes et référents durabilité soumis à l'Unité PSPS	• <i>Mise en place de module commun pour les CAS délégués PSPS et référents durabilité</i> • Présentations lors des rencontres annuelles du réseau des référents durabilité <i>et de celui des délégués PSPS</i>
	Fournir un guide à l'attention des établissements scolaires pour		• Elaboration d'un guide pratique ou d'une boîte à outils permettant

	implémenter la durabilité de manière systémique		aux établissements de s'approprier l'approche institutionnelle globale (Whole School Approach)
	Élaborer un concept de durabilité au sein de chaque établissement scolaire	Module « élaborer un concept de durabilité pour son établissement » proposé par la FORDIF à l'attention des directions	CAS pour les référents durabilité avec module sur l'approche institutionnelle globale
2. Formation, enseignement et projets pédagogiques			
2.1 Renforcer les capacités des enseignantes et enseignants, des personnes formatrices et des directions à intégrer la durabilité à leurs pratiques professionnelles, par le biais de la formation de base et continue	Développer les connaissances et compétences relatives à la durabilité au travers de la formation continue des cadres (management de la durabilité et connaissances des enjeux relatifs à la durabilité), des enseignantes et enseignants (éducation à la durabilité) et des référent·e·s durabilité (enjeux de la durabilité, éducation à la durabilité, gestion de projet, leadership, etc.)	Plateforme durabilité en ligne avec explications, ressources, newsletters - Intégration à des modules didactiques, interdisciplinaires et pratiques dans la formation de base par la HEP Vaud - Formations continues proposées par la HEP Vaud - Formations continues proposées par le Centre de compétences en Outdoor Education - Module « élaborer un concept de durabilité pour son établissement » proposé par la FORDIF à l'attention des directions	- Poursuite de l'implémentation dans les formations de base et continues proposées par la HEP Vaud - CAS pour les référents durabilité proposé par la HEP Vaud - Implémentation dans les formations de base et continues de l'IFFP

		• Cycles de conférences de la Plateforme durabilité en collaboration avec la HEP Vaud et la FGSE • Rencontres annuelles de la Plateforme durabilité	
2.2 Faire évoluer les contenus, les méthodes et les outils pédagogiques pour permettre de traiter l'enseignement des enjeux de la durabilité	Mettre en évidence la durabilité au sein des plans d'études	• Guide « Education à la durabilité : éclairages et points d'appui » pour l'enseignement obligatoire • Introduction de la durabilité comme domaine transversal dans la grille horaire DGEO	
	Relayer aux instances en charge l'importance d'aborder la durabilité à l'occasion de la révision des nouveaux plans d'études (p.ex. révision du plan d'études cadre de la maturité gymnasiale)	Consultation du PEC de la maturité gymnasiale sous l'angle d'une éducation à la durabilité	
	Développer les outils pratiques permettant une implémentation concrète de la durabilité		• Elaboration d'une liste d'ouvrages traitant de durabilité à intégrer aux bibliothèques scolaires DGEO • Élaboration de séquences pédagogiques clé en main pour les cycles I, II et III • <i>Elaboration de kits pédagogiques sur les aménagements en faveur de la biodiversité</i>

	Instaurer des communautés de pratiques permettant aux professionnels d'échanger et de s'inspirer	• Rencontres annuelles de la Plateforme durabilité • Newsletters de la Plateforme durabilité	• Rencontre annuelle des référentes et référents durabilité • Revue par les pairs • Annuaire de chercheuses et chercheurs de la FGSE de la Plateforme durabilité
	Collaborer avec la Fondation éducation21 pour diffuser les ressources mises à disposition	• Ressources de la Plateforme durabilité intégrant les dossiers thématiques d'éducation21 en rapport avec les enjeux de la durabilité	
	Encourager les projets pédagogiques intégrant la durabilité		• Lignes directrices sur l'enseignement en extérieur • Cartographie des opportunités d'<i>outdoor education</i> sur la Plateforme durabilité • Guide sur les camps interdisciplinaires • Appel à projets pédagogiques pilotes du Plan climat et multiplication • Catalogue de journées/semaines dédiées à la durabilité
3. Établissement en tant que lieu de vie			
3.1 Collaborer avec les établissements, les Départements de l'État	Assurer des échanges réguliers avec les Départements responsables et les communes	• <i>Actualisation des normes et recommandations aux constructions scolaires de l'enseignement obligatoire</i>	

de Vaud et les communes afin d'encourager la prise en compte de la durabilité dans les infrastructures immobilières, les espaces verts et les pratiques scolaires (mobilité, alimentation, achats de fournitures, etc.)		<i>intégrant la durabilité, présentées aux associations de communes</i>	
	Soutenir ou initier des démarches visant à renforcer la place des espaces verts et des projets pédagogiques y étant associés		• Guide sur l'arborisation et la végétalisation des cours d'école avec fiche technique sur la végétalisation
	Sensibiliser la communauté scolaire à l'impact environnemental de la mobilité et encourager une mobilité la plus respectueuse de l'environnement possible	• Guide des voyages d'études durables • Décision sur l'interdiction du recours aux avions pour les voyages d'études	
	Sensibiliser la communauté scolaire à l'impact environnemental et sanitaire de l'alimentation et encourager une alimentation la plus respectueuse de l'environnement et de la santé possible		• Evaluation de distributeurs automatiques avec une offre saine et durable en collaboration avec l'Unité PSPS • Collaboration avec le responsable de la restauration COFOP pour intégrer la durabilité

3.2 Accompagnement des établissements scolaires

Si la large majorité des établissements est prête à considérer la durabilité comme un axe de développement, ils ont manifesté le besoin d'être **accompagnés** dans cette mise en place, notamment à l'aide des personnes référentes durabilité et d'outils concrets, et de pouvoir renforcer la collaboration entre enseignantes et enseignants et entre établissements scolaires au travers de **réseaux**.

En réponse à cette demande, les éléments suivants seront progressivement mis en place :

- Plateforme durabilité ;
- Guide de la durabilité pour les écoles vaudoises ;
- Référentes et référents durabilité ;
- Objectifs à atteindre et grille d'auto-évaluation ;
- Revue par les pairs.

3.2.1 Plateforme durabilité pour les enseignantes et enseignants vaudois

Issue d'un partenariat entre le Département de la formation, de la culture et de la jeunesse (DFJC) et la Faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne, ainsi que d'une collaboration avec la Haute école pédagogique du canton de Vaud, la [Plateforme durabilité](#) est destinée en premier lieu aux enseignantes et enseignants vaudois, de l'enseignement obligatoire et postobligatoire.

Elle répond à trois missions pour renforcer la prise en compte de la durabilité dans l'enseignement :

- la formation ;
- la mise en réseau des différents acteurs ;
- le partage d'informations.

Pourquoi ces trois axes ? Parce qu'une enquête menée entre 2019 et 2020 auprès des enseignants de quatre gymnases et cinq écoles professionnelles et des métiers a permis d'identifier ces besoins du terrain.

Dans sa version en ligne, elle inventorie les ressources principales et les projets d'établissements permettant aux Directions et au corps enseignant de prendre part à la transformation vers une école durable. Elle permet également d'explicitier les notions de durabilité et d'éducation à la durabilité, et les intentions du DFJC de façon transparente et centralisée.

3.2.2 Guide de la durabilité pour les écoles vaudoises

Afin d'accompagner les directions d'établissements scolaires, les enseignantes et enseignants ou encore les futures personnes référentes durabilité, un guide pour renforcer la durabilité dans les établissements scolaires sera élaboré et mis à disposition dès la rentrée 2022.

Il invitera les établissements à adopter une approche institutionnelle globale en matière de durabilité en développant cette dynamique à travers de nouvelles formes de gouvernance (référentes et référents durabilité, comité, participation, etc.), par l'entremise des programmes d'études et par des expériences d'apprentissage concrètes ainsi que par des améliorations dans leurs pratiques institutionnelles et les infrastructures scolaires (p.ex. énergie, déchets, eau, biodiversité, conception de la cour d'école, achat de produits et de matériel, etc.).

3.2.3 Référentes et référents durabilité

Afin de pouvoir accompagner les établissements scolaires sur le terrain, des personnes référentes durabilité seront mis en place dans les écoles afin de :

- permettre à chaque établissement d'avoir une personne-ressource interne en ce qui concerne les questions de durabilité ;
- permettre aux établissements de développer la durabilité de manière systémique et cohérente en leur sein afin de tendre vers une approche institutionnelle globale de la durabilité (gouvernance, enseignement, infrastructure) ;
- permettre d'assurer un développement cohérent des projets pédagogiques en lien avec des enjeux de la durabilité ;
- permettre à l'ensemble des établissements d'agir de manière cohérente et éviter des écarts d'implémentation de la durabilité ;
- permettre de développer les relations inter-établissements (p.ex. au travers du réseau des référentes et référents durabilité).

3.2.4 Objectifs et grille d'auto-évaluation

La dernière question traitée spécifiquement dans les entretiens semi-directifs était de savoir si la mise en place d'un label « école durable » (la forme étant à déterminer) serait une façon d'encourager les écoles à implémenter la durabilité ou, au contraire, un moyen de discriminations.

Les réponses ont été très partagées. Certains s'opposent à cette idée en affirmant que cela ne ferait que « pointer les bons et les mauvais élèves ». De plus, l'implémentation de la durabilité peut en partie dépendre de la volonté et des moyens mis à disposition par les communes qui peuvent varier grandement sur l'ensemble du canton. Dès lors, le risque est que les écoles ne soient pas à pied d'égalité pour développer la durabilité.

Au contraire, d'autres affirment qu'il ne s'agirait pas d'un « outil de comparaison » mais bien d'un outil de motivation pour atteindre des objectifs. Cela pourrait aussi être une façon d'identifier les établissements qui sont en avance sur cette thématique et qui pourraient dès lors soutenir d'autres établissements.

Toutefois, un consensus semble apparaître autour de l'idée d'établir une liste d'objectifs à atteindre (p.ex. à trois niveaux : base, en route vers la durabilité, expert) et de mettre à disposition un outil d'auto-évaluation pour les établissements scolaires. Ceci permettrait à un établissement de savoir où il se situe et d'envisager les étapes suivantes pour renforcer la place de la durabilité.

Ces outils seront donc développés ultérieurement et mis à disposition des établissements scolaires⁸.

3.2.5 Revue par les pairs

En complément à l'approche présentée précédemment, un système de « **revue par les pairs** » pourrait par exemple être mis en place sur le modèle de ce qui est déjà pratiqué par certaines écoles professionnelles dans le cadre du *Réseau latin des centres de formation professionnelle*.

Selon ce modèle, une école propose un thème (p.ex. alimentation durable) et s'engage à auditer un pair. L'école auditée procède à une auto-évaluation de la thématique choisie et transmet ces informations à l'auditeur qui les analyse. L'auditeur rend ensuite visite à l'école auditée (sur ½ journée) et un échange a lieu.

Après la visite, l'auditeur rédige un rapport portant sur ses observations et propositions. L'école auditée prend connaissance des observations, propositions et recommandations et en évalue la pertinence en lien avec son cadre de référence. Le cas échéant, les propositions ou recommandations sont prises en compte. La justification des mesures adoptées et de celles qui ne sont pas considérées est formulée dans une synthèse rédigée par l'école auditée et est transmise à l'auditeur (observations et recommandations formulées, mesures adoptées, décisions prises, etc.).

Ces synthèses pourraient finalement être transmises à la Cellule durabilité qui, avec accord des écoles concernées, les mettrait à disposition à l'usage exclusif des établissements DGEO et DGEP.

Ce projet pourrait être élaboré et proposé ultérieurement par la Cellule durabilité.

⁸ [Le réseau école21 propose déjà un certain nombre d'outils pour auto-évaluer des critères de qualité liés à la promotion de la santé et au développement durable](#)

3.3 Feuille de route pour le renforcement de la durabilité dans les écoles vaudoises

3.3.1 Structure

La démarche globale d'implémentation de la durabilité proposée ci-après est le fruit de la réflexion menée avec les institutions scolaires dans le cadre de l'observatoire de la durabilité et les différents partenaires de la Cellule durabilité (DGEO, DGEP, HEP Vaud, UNIL, éducation21, etc.). Elle se présente comme suit :

1. Phase de conception et de mise en place (2020-2023)
2. Phase de généralisation et développement du « Concept global de durabilité dans les établissements scolaires vaudois » (2023-2025)
3. Phase de consolidation (2025-2030)

Avantage d'un déploiement en 3 étapes :

- Consolidation itérative possible à chaque étape ;
- Pas de rupture dans les dynamiques déjà lancées ;
- Prise en compte des contraintes des établissements (post-covid, concept 360°, numérique) ;
- Prise en compte des contraintes budgétaires ;
- Développement progressif d'un réseau institutionnel coordonné d'acteur-trice-s.

3.3.2 Jalon de mise en œuvre par les établissements

Pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023, l'échéancier suivant est prévu :

Date	Action	Description
Août 2021	Information sur les référents durabilité	• Lettre officielle aux établissements pour annoncer la mise en place des référentes et référents durabilité en 2023 • Transmission de la lettre de mission • Transmission du présent échéancier
Août 2021 à août 2022 (DGEP) 2023 (DGEO)	Identification des référentes et référents durabilité	• L'ensemble des établissements identifient leur référent durabilité et transmettent le nom et les coordonnées à la Cellule durabilité (par le biais de la lettre de mission signée)
Septembre 2021	DAS FORDIF	• Module durabilité proposé aux directions par la FORDIF
Automne 2021	Présentation aux directions	• Présentation de l'échéancier et des mesures par la Cellule durabilité dans le cadre d'une plénière DGEO, de la CDGV et de la CDEP
Printemps 2022	Projet pilotes	• Appel à projets pilotes et sélection de projets
Août 2022	Guide de la durabilité dans les écoles	• Publication du guide de la durabilité dans les écoles vaudoises, outil d'accompagnement pour les directions et les référents durabilité
Août 2022 au plus tard (DGEP)	Entrée en fonction des référents durabilité	• Prise de fonction des référentes et référents durabilité dans tous les établissements

		- Lancement du développement de concepts globaux de durabilité en s'appuyant sur : - La personne référente durabilité - Le guide de la durabilité - Le site internet ecolevaudoisedurable.ch - La Cellule durabilité - Les formations DAS et CAS - Le réseau cantonal des référents durabilité
Automne 2022	Rencontre du réseau des référent-e-s durabilité	1^{re} rencontre cantonale des référents - Présentation du guide de la durabilité aux référents - Ateliers de partage de bonnes pratiques et réseautage
Automne 2022	CAS HEP Vaud	CAS durabilité proposé aux référents durabilité
Août 2023 au plus tard (DGEO)	Entrée en fonction des référents durabilité	- Prise de fonction des référentes et référents durabilité dans tous les établissements - Lancement du développement de concepts globaux de durabilité en s'appuyant sur : - La personne référente durabilité - Le guide de la durabilité - Le site internet ecolevaudoisedurable.ch - La Cellule durabilité - Les formations DAS et CAS - Le réseau cantonal des référents durabilité

Une fois cette étape 2021-2023 réalisée, la démarche se poursuivra avec la phase 2023-2025 :

- Réseau de référents établi et opérationnel (possibilité de développement d'un réseau de soutien par les pairs)
- Multiplication des projets pilotes
- Développement de « Concept global de durabilité » par les établissements (prenant en compte la gouvernance, l'enseignement, les pratiques et infrastructures scolaires)

Puis, par la phase de consolidation 2025-2030 :

- Mise en œuvre des concepts globaux de durabilité

4 ANNEXES

4.1 Contexte global

4.1.1 Développement durable dans la formation

Le développement durable a été encouragé au niveau de l'éducation par l'UNESCO lors de sa *Décennie mondiale de l'éducation en vue d'un développement durable* (2005-2014) et dans le programme subséquent intitulé *Programme d'action global pour l'éducation en vue d'un développement durable*.

En Suisse, le Conseil fédéral a élaboré sa nouvelle Stratégie pour le développement durable 2030⁹, basée sur le cadre de référence international des Nations Unies et mise en consultation en novembre 2020. Il y reconnaît la formation comme un moteur déterminant pour « *développer des solutions aux principaux défis du développement durable, pour les asseoir sur des savoirs spécifiques et pour diffuser des connaissances à leur sujet* » (p. 28). En outre, le Conseil fédéral indique : « *Intégrer les aspects du développement durable à tous les niveaux de formation s'avère crucial. L'éducation en vue du développement durable promeut les compétences clés requises à cet effet* » (p. 29). La Confédération y indique également que « *dans le cadre de ses compétences, et en tenant compte des structures fédéralistes du pays, elle s'engage en faveur de l'éducation en vue d'un développement durable, qui inclut des composantes écologiques et donc aussi les changements climatiques* » (p. 16). Enfin, le message du Conseil fédéral relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) pour les années 2021-2024¹⁰ place le développement durable comme priorité transversale, au même titre que la numérisation et l'égalité des chances.

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) stipule que l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) est une composante du mandat public de formation. L'EDD fait ainsi partie prenante des finalités des plans d'études des différentes régions suisses. Sous mandat de la CDIP, la Fondation éducation21¹¹ est le centre national de compétences et de prestations pour l'éducation en vue d'un développement durable. A ce titre, elle soutient la mise en œuvre et l'ancrage de l'EDD au niveau de l'école obligatoire et postobligatoire.

Dans la brochure d'introduction commune aux trois cycles de l'enseignement obligatoire, intitulée « Présentation générale »¹², le Plan d'études romand (PER) décrit de manière succincte mais explicite le projet d'EDD envisagé. Avec comme finalité de permettre aux élèves « d'appréhender de manière systémique la complexité du monde dans ses

⁹ Pour plus d'informations, consulter https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/3169/Strategie-pour-le-developpement-durable-2030-Projet-v2_fr.pdf

¹⁰ Pour plus d'informations, consulter <https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/politique-fri/fri-2021-2024.html>

¹¹ Éducation21 est active depuis 2013 et a succédé aux anciennes fondations Éducation et Développement (FED) et Environnement Suisse (FEE).

¹² Extraits du site du Plan d'études romand. Cf. <https://www.plandetudes.ch/web/guest/pg2-contexte>

dimensions sociales, économiques, environnementales, scientifiques, éthiques et civiques », l'EDD « poursuit avant tout une finalité citoyenne et intellectuelle : elle contribue à la formation de l'esprit critique en développant la compétence à penser et à comprendre la complexité ».

La CDIP a prévu, dans l'actualisation du plan d'étude cadre de la maturité gymnasiale¹³, d'inscrire la durabilité comme un axe transversal à aborder dans l'ensemble des disciplines. L'EDD y est identifiée comme un défi sociétal à intégrer aux plans d'étude disciplinaires, tout comme l'éducation à la citoyenneté et la numérisation. Dans le plan d'études cadre pour les écoles de culture générale, différents domaines d'étude ont déjà pour objectifs de participer à l'EDD, par exemple en visant à ce que les élèves comprennent les impacts qu'ils exercent sur leur environnement, ainsi que les impacts que l'environnement exerce sur eux en retour. Ces connaissances leur permettent de comprendre comment agir en faveur de la préservation de l'environnement et comment se comporter de manière responsable sur les plans personnel, politique et économique.

Au niveau de la formation professionnelle, la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr, RS 412.10) prévoit que la personne en formation puisse acquérir « les connaissances et les compétences économiques, écologiques, sociales et culturelles qui lui permettront de contribuer au développement durable » (art 15 al. 2 let. c LFPr). L'EDD fait également partie des tâches transdisciplinaires de l'enseignement menant à la maturité professionnelle et est mentionnée en tant que telle dans le Plan d'études cadre pour la maturité professionnelle. De plus, des objectifs en matière d'EDD sont intégrés à différents plans d'études cadres spécifiques aux branches. A titre d'exemple, le domaine spécifique des sciences naturelles vise à ce que les personnes en formation acquièrent les références de base pour s'engager dans une réflexion personnelle en matière d'enjeux technologiques et environnementaux dans une optique de développement durable. Les compétences transdisciplinaires des sciences sociales visent en outre à aborder des questions liées au développement durable en identifiant dans son propre contexte de vie de possibles actions durables et porteuses d'avenir et en les concrétisant avec d'autres acteurs. Dans le Plan d'études cadre de l'enseignement de la culture générale, le domaine Société comprend le développement durable et les enjeux environnementaux dans ses approches thématiques et appelle à intégrer le développement durable comme perspective interdisciplinaire transversale.

4.1.2 Durabilité et développement durable : de quoi parle-t-on ?

Au sein du champ de recherche interdisciplinaire nommé « Études de la durabilité » (sustainability studies), une distinction est souvent établie entre durabilité et développement durable.

Dans ce cadre, « la durabilité désigne un fonctionnement des sociétés humaines, en particulier dans leur relation à l'environnement naturel, qui assure leur stabilité à long terme, et rend possible l'épanouissement humain au travers des générations. Cela implique de

¹³ Sous-projet 1: Actualisation du Plan d'études cadre de 1994, Vademecum, <https://www.edk.ch/dyn/16684.php>

maintenir l'impact des activités humaines dans les limites écologiques de la planète, tout en assurant les besoins fondamentaux de toutes et tous et en favorisant l'équité dans toutes ses dimensions »¹⁴.

D'autres approches et interprétations existent en parallèle et utilisent des concepts tels que la gestion durable des ressources naturelles ou l'économie durable. De fait, de nombreuses disciplines (l'économie, le droit, la psychologie, la science politique) s'intéressent à la durabilité, contribuant à en faire un objet d'étude profondément interdisciplinaire.

Le développement durable correspond quant à lui à la stratégie politique élaborée dans les années 1980, dans le cadre diplomatique de l'Organisation des Nations Unies (ONU), en réponse aux préoccupations environnementales de la seconde moitié du XX^e siècle.

Le concept de développement durable sous-entend qu'une expansion économique, mesurée par la croissance du produit intérieur brut, est compatible avec le respect des limites écologiques, tout en permettant la satisfaction des besoins de base de l'ensemble de la population mondiale. La possibilité que la croissance économique puisse être découplée de la consommation de ressources et des impacts environnementaux est pourtant critiquée depuis les années 1970, tant au niveau académique qu'au sein de la société civile.

Le modèle tridimensionnel (trois sphères ou piliers économique, social et environnemental) n'est plus d'actualité au sein de la communauté scientifique, car cette représentation laisse penser qu'un équilibre est possible entre ces trois piliers sans hiérarchisation. Dès lors, des approches multidimensionnelles qui rendent visibles les arbitrages nécessaires, au lieu de les éluder, sont privilégiées (voir par exemple les modèles proposés plus bas : wedding cake, donut).

Indépendamment de ces réflexions scientifiques, les expressions « durabilité » et « développement durable » sont utilisées à ce jour de façon synonyme aux niveaux politique et juridique.

4.1.2.1 L'Agenda 2030 de l'ONU

En 2015, l'ONU a lancé l'Agenda 2030, programme de développement durable à l'horizon 2030 (faisant suite à l'Agenda 21 adopté en 1992 et aux objectifs du millénaire). L'Agenda 2030 implique que tous les acteurs agissent en faveur des mêmes 17 objectifs de développement durable (ODD) en fonction des spécificités locales.

En Suisse, l'Agenda 2030 est adapté aux échelons fédéral, cantonal et communal. Il s'agit du cadre de référence à l'action publique actuelle en faveur du développement durable.

¹⁴ Définition du Centre interdisciplinaire de durabilité de l'Université de Lausanne, consultée le 14.07.2021, <https://www.unil.ch/centre-durabilite/home/menuinst/presentation/concepts.html>

L'Agenda 2030 international a été construit sur un large consensus politique qui a permis son adoption à l'unanimité de l'Assemblée générale de l'ONU. Il en résulte des forces et des faiblesses. Ainsi, l'Agenda 2030 fournit une grille multidimensionnelle qui peut contribuer à mettre en évidence des synergies ou des tensions mais ne préjuge pas des arbitrages à faire entre les différents objectifs.

4.1.2.2 Modèle du wedding cake

De nombreuses publications scientifiques se font le relai de ces tensions au sein de l'Agenda 2030 et d'une nécessaire priorisation entre objectifs.

C'est pourquoi le modèle du *wedding cake* (gâteau de mariage, voir fig. 1), par exemple, propose de hiérarchiser les ODD, en posant comme socle indiscutable du fonctionnement socio-économique la préservation de la biosphère (ODD 13, 14 et 15) et un accès et une gestion durable des ressources en eau (ODD 6). Cette réorganisation rappelle que l'économie est un moyen d'atteindre des objectifs sociaux, tout en respectant les contraintes environnementales.

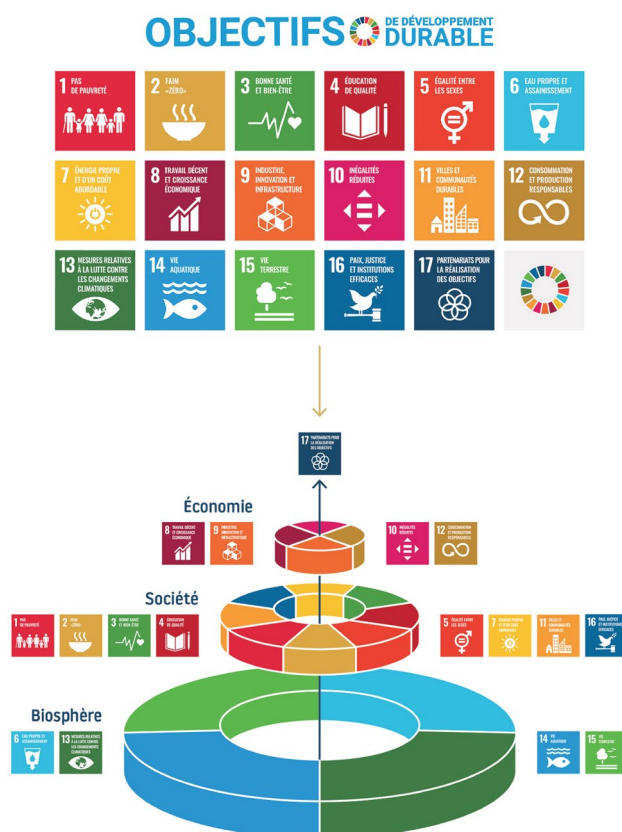


Figure 1 : Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) sous forme de liste (en haut, un.org, 2015) et hiérarchisés selon le modèle du *wedding cake* (en bas, stockholmresilience.org, 2019).

Alors que les programmes politiques de développement durable (Agenda 21, Agenda 2030) intègrent des objectifs parfois antagonistes, sans priorisation apparente, le concept de durabilité sur lequel s'appuie le *wedding cake* propose de les ordonner.

4.1.2.3 Durabilité : modèles des limites planétaires et du donut

Si tous les êtres humains de la Terre vivaient comme un·e Suisse·sse moyen·ne, il faudrait trois planètes pour satisfaire les besoins et absorber les rejets de la population mondiale. Cette dernière consomme actuellement l'équivalent de 1,7 planètes, mettant en danger le vivant et les conditions de subsistance à moyen terme d'une grande partie de l'humanité.

Le terme de « durabilité » – *sustainability* en anglais – désigne une humanité dont l'empreinte écologique est réduite à l'équivalent d'une planète, c'est-à-dire qu'elle ne dépasse pas la capacité de charge du système-Terre, tout en assurant les besoins fondamentaux et le bien-être de toutes et tous. Pour illustrer ce défi, la recherche scientifique a développé des modèles qui permettent de mieux saisir les interactions entre les différents problèmes environnementaux.

Le modèle des limites planétaires identifie par exemple onze variables pour lesquelles des limites à ne pas franchir sous peine de perturber de manière potentiellement irréversible l'écosystème planétaire peuvent être fixées. En évaluant l'état actuel de chacune de ces variables, le modèle pointe les problèmes environnementaux les plus inquiétants et l'urgence qu'il y a à y remédier (voir fig. 2). S'il n'a pas encore été possible de fixer une limite pour trois de ces onze variables à l'échelle globale, les impacts des activités humaines sur la biodiversité, le climat, les sols et les cycles du phosphore et de l'azote sont extrêmement inquiétants. Il est donc urgent de revenir au sein d'un espace de fonctionnement sécurisé pour préserver l'habitabilité humaine de la planète.

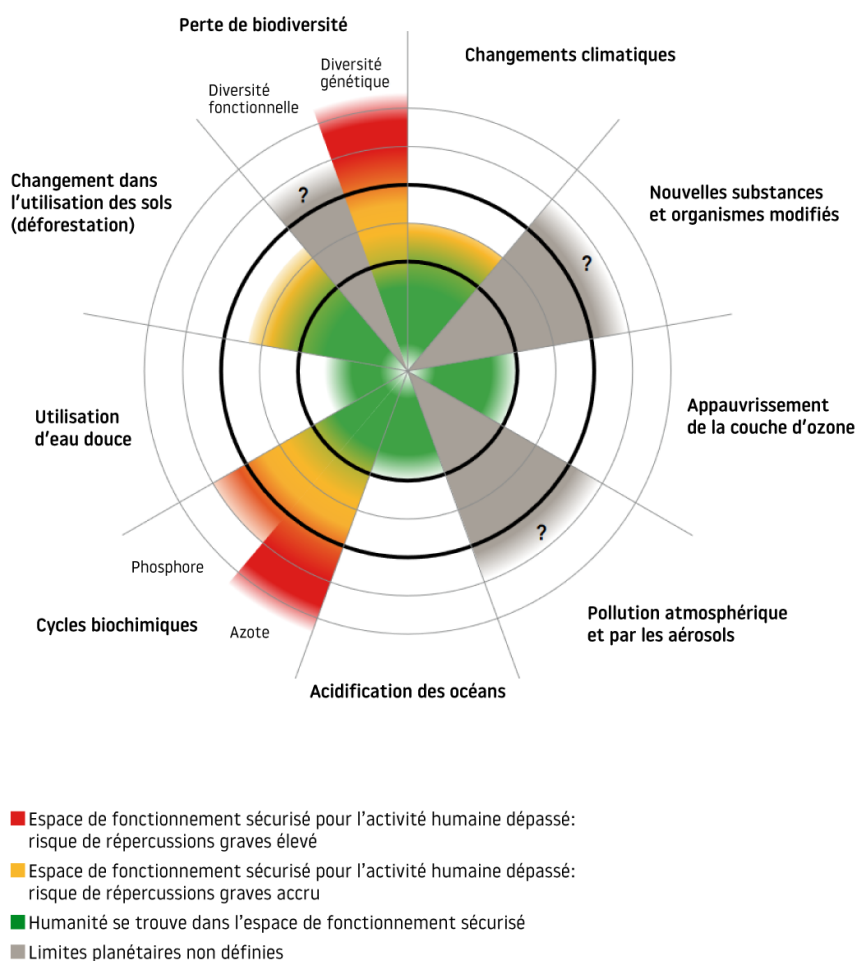


Figure 2 : Modèle des limites planétaires (Conseil fédéral, 2018, d'après Steffen et al. 2015, traduit).

La réduction de l'empreinte écologique ne concerne pas tous les êtres humains de la même manière. D'une part, certains pays et groupes sociaux ont une responsabilité présente et passée plus importante que d'autres dans les dégradations environnementales. D'autre part, la satisfaction des besoins fondamentaux, permettant de mener une vie digne, n'est pas assurée pour toutes et tous. Ces deux problèmes présentent des disparités tant au niveau spatial que temporel.

Celles et ceux dont les besoins fondamentaux ne sont pas assurés sont d'ailleurs celles et ceux qui portent le moins la responsabilité des dégradations environnementales. Afin que la durabilité s'accompagne de justice environnementale, il est nécessaire que les plus aisés réduisent leur empreinte écologique afin que les plus démunis puissent satisfaire leurs besoins de base.

C'est pourquoi la théorie économique du « donut » complète le « plafond » fixé par les limites planétaires par un « plancher » composé de douze fondements sociaux qui devraient être garantis pour toutes et tous (voir fig. 3).

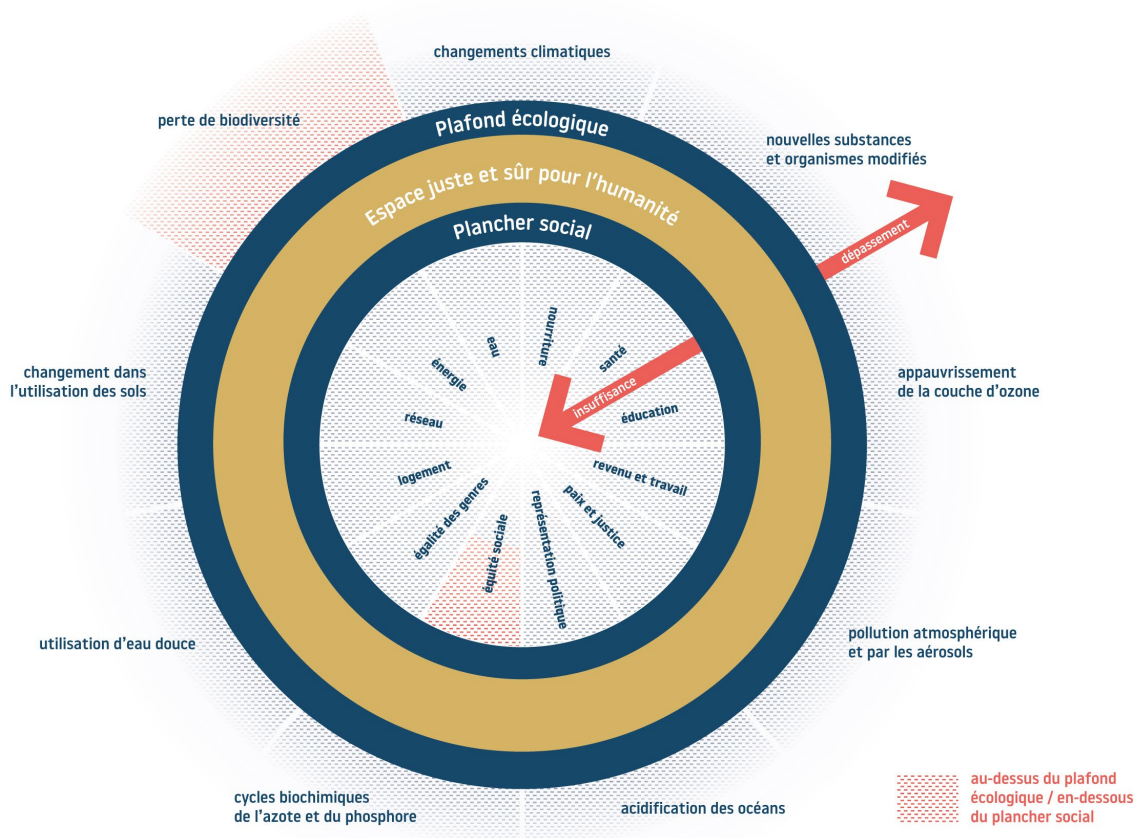


Figure 3 : Modèle économique du donut (Cellule durabilité, d'après Raworth, 2018, traduit).

Une économie au service d'une société juste et durable respecterait les limites fixées par le plancher social sans dépasser celles fixées par le plafond écologique, maintenant ainsi l'humanité dans un espace de fonctionnement juste et sécurisé. En d'autres termes, l'enjeu est de maintenir l'impact des activités humaines à l'intérieur des limites écologiques planétaires, tout en garantissant les besoins fondamentaux et le bien-être de toutes et tous.

4.1.3 Durabilité et enseignement

Le chemin vers une société durable requiert une transformation profonde de tous les secteurs de la société. Au même titre que d'autres institutions, l'école se doit de prendre en compte ces enjeux et de préparer les citoyen·ne·s de demain à imaginer, à penser, à vivre et à agir dans un monde différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. Un monde qui soit à la fois respectueux des limites planétaires et socialement juste.

Parce que cette transformation doit être prise en charge par toutes et tous, l'émancipation citoyenne est un pilier essentiel d'une éducation à la durabilité.

4.1.3.1 Education à la durabilité et éducation en vue d'un développement durable sont-elles synonymes ?

Dans les documents de l'UNESCO comme dans le PER, il est fait référence à « l'éducation en vue du développement durable ». Le DFJC et la HEP Vaud lui préfèrent la formulation « d'éducation à la durabilité », pour deux raisons.

Premièrement, l'éducation à la durabilité fait référence aux savoirs académiques en matière de durabilité, plutôt qu'au programme politique de l'ONU. Deuxièmement, le champ de l'éducation en vue du développement durable n'a cessé de s'étendre depuis la publication du PER en 2010, pour englober une multitude « d'éducatons à... ». Cela génère un certain flou, que l'étiquette « éducation à la durabilité » tente de clarifier.

Les savoirs constitutifs d'une éducation à la durabilité sont multiples. Certains se réfèrent spécifiquement aux limites planétaires. D'autres portent sur les besoins fondamentaux listés dans le modèle du donut, à condition que le lien entre ces besoins et les limites planétaires soit explicite (voir fig. 3). C'est en effet le croisement de phénomènes sociaux et écologiques qui définissent les grands enjeux socio-écologiques du XXI^e siècle.

4.1.3.2 Savoirs disciplinaires et durabilité

La durabilité concerne l'ensemble des domaines disciplinaires, que ce soit pour :

- construire une compréhension précise du monde (par exemple en analysant une œuvre littéraire) ;
- développer et exprimer cette compréhension (par exemple en réalisant un projet de bande dessinée documentée) ;
- se mettre en relation avec le monde (par exemple en effectuant une enquête).

Toutes les disciplines peuvent donc contribuer à construire des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes qui permettent à chaque individu de « devenir un acteur d'un changement axé sur la durabilité » (UNESCO, 2017, p.10). L'étude des grands enjeux de société nécessite de combiner des savoirs et des approches provenant de disciplines différentes. Chaque enseignante et enseignant est ainsi appelé à repenser les contenus de son enseignement disciplinaire, ainsi que les activités proposées aux élèves dans les cours réguliers comme lors des activités « hors cadre », afin de leur permettre de construire les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être constitutifs d'une citoyenneté terrestre. Dans chacune des disciplines, il est ainsi possible d'aborder les liens entre limites planétaires et besoins fondamentaux.

Ceci doit se faire en « appliquant les préceptes de base d'une institution académique, à savoir la rigueur conceptuelle et factuelle propres à l'approche scientifique, la réflexivité critique et l'indépendance par rapport à des intérêts particuliers¹⁵. »

4.1.3.3 Savoirs professionnels et durabilité (formation professionnelle)

Si la durabilité concerne l'ensemble des domaines disciplinaires, elle concerne également l'ensemble des domaines professionnels. Les branches professionnelles théoriques et pratiques de tous les métiers se doivent d'intégrer et de traiter les enjeux socio-environnementaux y relatifs.

Les apprentissages des métiers en entreprise formatrice, en école ou dans les cours interentreprises doivent également permettre d'acquérir les compétences essentielles en matière de durabilité (voir liste ci-dessous) et d'assurer une continuité et une cohérence entre tous les intervenants de l'éducation en général (école obligatoire, école professionnelle, entreprise formatrice, cours interentreprises, etc.). C'est de cette manière que les futur-e-s professionnel-le-s pourront devenir le moteur de changements comportementaux dans leur champ professionnel et un relai de diffusion de bonnes pratiques réfléchies.

4.1.3.4 Savoirs transversaux et durabilité

Une éducation à la durabilité ne se réduit pas à l'acquisition de savoirs disciplinaires sur les limites planétaires et leur articulation avec la satisfaction des besoins fondamentaux. Elle comprend également le développement de savoirs citoyens tournés vers le futur, qui sont de la responsabilité de toutes et tous les enseignants.

Selon l'UNESCO, cela « se caractérise par une éducation systématique et transformatrice qui oblige à repenser les contenus et les résultats de l'apprentissage, la pédagogie et le contexte d'apprentissage. En effet, elle ne consiste pas simplement à intégrer au sein des programmes d'enseignement des contenus tels que le changement climatique, la pauvreté ou la consommation durable ». Il s'agit d'y ajouter « des compétences qui rendent les individus capables de réfléchir à leurs propres actes, en tenant compte de leurs conséquences sociales, culturelles, économiques et environnementales présentes et futures, à l'échelon local et au niveau mondial, d'agir de manière durable dans des situations complexes, ce qui peut les pousser à s'engager dans des directions nouvelles, et participer aux processus sociopolitiques »¹⁶.

¹⁵ Termes empruntés au Plan d'intentions de l'Université de Lausanne 2017-2021, p. 31

¹⁶ [UNESCO \(2017\). L'éducation en vue des objectifs de développement durable. Objectifs d'apprentissage. Paris : UNESCO, p.7.](#)

L'enseignement de toutes les disciplines/branches professionnelles devrait ainsi contribuer, en plus du développement d'un regard particulier sur le monde, à la construction de huit compétences essentielles en matière de durabilité¹⁷ :

- analyse systémique ;
- anticipation ;
- normativité ;
- stratégie ;
- collaboration ;
- réflexion critique ;
- connaissance de soi ;
- résolution intégrée des problèmes.

¹⁷ [UNESCO \(2017\). L'éducation en vue des objectifs de développement durable. Objectifs d'apprentissage. Paris : UNESCO, p.10.](#)

4.2 Analyse détaillée de l'observatoire de la durabilité

4.2.1 Gouvernance de la durabilité

4.2.1.1 Compréhension et place de la durabilité dans l'institution et dans l'enseignement

Compréhension de la durabilité

La compréhension de la durabilité varie d'un établissement à un autre. Elle s'inscrit en effet de manière variée entre deux pôles qui sont, d'un côté, une approche par actions ponctuelles et, de l'autre, une stratégie globale guidant les différentes actions de l'institution :

- Ainsi, certains établissements incarnent la durabilité au travers de projets ponctuels mais sans forcément avoir conçu une stratégie globale. Ces actions ne s'inscrivent pas forcément dans une vision cohérente de la durabilité mais elles présentent l'avantage d'être simples, efficaces et limitées dans le temps tout en apportant des résultats concrets rapidement ;
- D'autres ont une politique de durabilité développée au niveau de l'établissement et suivent, tout en réalisant des actions ponctuelles, une stratégie à long terme visant une transformation profonde de l'institution. Toutefois, l'élaboration d'une stratégie globale prend du temps et, si elle n'est pas accompagnée par des actions ponctuelles concrètes, elle peut donner l'impression que la durabilité n'est qu'un « discours » sans « plus-value réelle sur le terrain ».

Quelle que soit l'approche retenue par l'institution scolaire, la durabilité est perçue très majoritairement par les directions comme « nécessaire au sein de l'école ceci afin de faire face aux déséquilibres globaux ». Elle a aussi été décrite comme une « obligation morale » vis-à-vis des élèves mais aussi de la société dans son ensemble.

De manière générale, la durabilité est vue comme un « projet participatif qui a le potentiel d'imprégner tout l'établissement » ou comme une « trame transversale qui peut apparaître dans tous les secteurs de formation ». Certaines directions sont de l'avis que chaque décision devrait « passer par la case cohérence » par rapport à la durabilité afin d'en renforcer la place de manière systémique au niveau des pratiques professionnelles (direction, personnel administratif et technique, personnel enseignant, élèves, etc.) mais aussi au niveau des infrastructures (bâtiments, énergie, mobilité, etc.).

En ce qui concerne ce dernier point, il a aussi été mentionné que le « rayon d'action de la direction est limité » car certains domaines ne sont pas de son ressort mais sont entre les mains des communes (infrastructures pour l'enseignement obligatoire, transports scolaires, etc.) ou de services du Canton de Vaud (p.ex. DGIP pour les infrastructures du postobligatoire).

Vision commune et pragmatisme

La large majorité des établissements rencontrés insistent sur l'importance d'avoir une vision commune pour que les actions durables soient cohérentes, tant au sein de l'institution qu'au niveau du DFJC :

- plusieurs évoquent la nécessité pour une direction de s'entendre sur ce qui est prioritaire en construisant une vision avec les collaborateur·trice·s et les élèves afin de canaliser et faire émerger les envies de tout le monde au sein de l'école ;
- dans la même perspective, il est aussi attendu que le DFJC propose une définition de ce qui est entendu par « durabilité » ceci afin que l'ensemble des directions d'écoles puissent s'en inspirer. De plus, cela permettrait de tendre à une certaine cohérence dans les approches mises en place par les 117 établissements scolaires du Canton de Vaud¹⁸.

Autre élément largement évoqué par les établissements, celui d'une approche pragmatique de la durabilité. Ainsi, la majorité des établissements mettent l'accent sur le fait que la durabilité prenne une forme concrète et ne reste pas à l'état théorique. Ceci présente notamment l'avantage de pouvoir convaincre la communauté scolaire au travers d'actions concrètes qu'il y a une réelle plus-value (pédagogique, sociale, environnementale, etc.) dans les projets menés.

Place de la durabilité

Une très grande partie des établissements considère que la durabilité devrait être un axe de développement, notamment pour que l'école soit en « relation forte avec le contexte dans lequel elle s'inscrit » (préoccupations actuelles sur les changements climatiques, la perte de biodiversité, etc.). Cela est apparu aussi bien dans les entretiens semi-directifs que dans le questionnaire en ligne. Ce dernier montre en effet que 75 établissements sur 82 sont tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec cette idée (question 2) et que 74 établissements sur 83 sont prêts à renforcer la place de la durabilité dans l'enseignement (question 3).

Ceci est aussi le cas chez les enseignantes et enseignants interrogées dans le cadre de l'étude menée par D. Curnier et T. Jaccard¹⁹ menée auprès de 4 gymnases vaudois. L'étude révèle en effet que 83% des personnes sondées estiment « que leur enseignement devrait évoluer en réponse aux enjeux de la durabilité » et 70% souhaiteraient « s'impliquer davantage en termes de durabilité dans leur établissement ». En ce qui concerne les écoles professionnelles, l'étude réalisée par P. Aubert²⁰ montre que plus de 90% des enseignantes

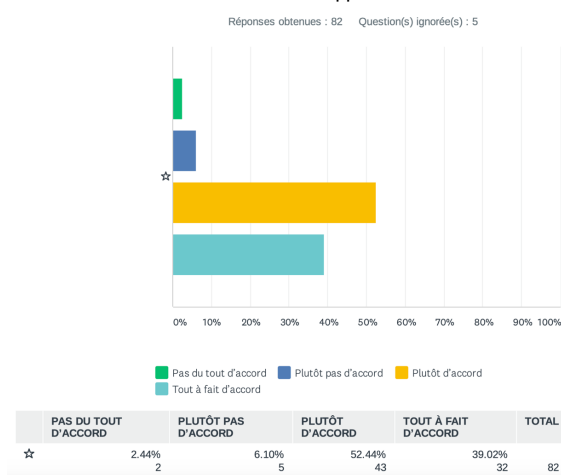
¹⁸ Le site internet de la Plateforme durabilité apporte des éléments de réponse à cette remarque, tout comme le fera le futur « Guide de la durabilité » destiné aux établissements vaudois.

¹⁹ D. Curnier & Th. Jaccard, *Plateforme durabilité pour les gymnases vaudois : enquête sur les pratiques et besoins des enseignant·e·s en matière de durabilité*, Cellule durabilité du DFJC, 2019, p. 5.

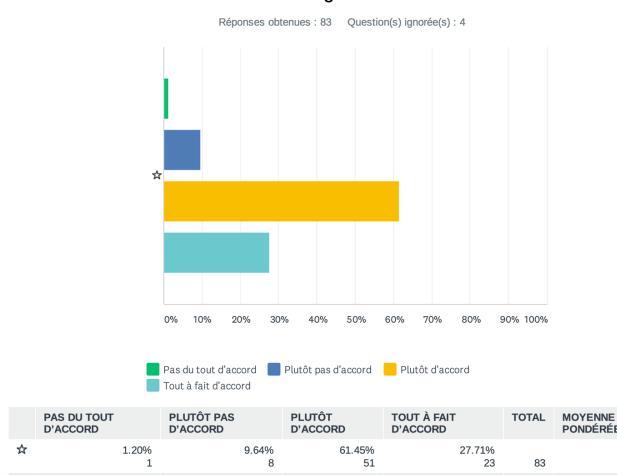
²⁰ P. Aubert, *Enquête sur les pratiques et besoins en matière de durabilité dans la formation professionnelle*, Cellule durabilité du DFJC, 2020, p. 12.

et enseignants « pensent que leur enseignement devrait évoluer en réponse aux enjeux de la durabilité ».

Q2 La Direction estime que la durabilité devrait être un de ses axes de développement.



Q3 La Direction est prête à renforcer la place de la durabilité dans l'enseignement.



Néanmoins, il a été relevé que si la durabilité est envisagée comme un axe important, elle l'est « au même titre » que les axes stratégiques que sont le Concept 360 et le numérique qui sont en train d'être implémentés (la question de la coordination entre les différents chantiers du DFJC est abordée au point 5.1.1.3).

Rôle de la direction

Plusieurs réponses ont été apportées à la question du rôle de la direction vis-à-vis de la durabilité. Voici une liste de propos sélectionnés auprès des directions interrogées : « Le rôle de la direction...

- est de prêter écoute aux envies des élèves et des enseignantes et enseignants. » ;
- est de soutenir les projets des enseignantes et enseignants en reconnaissant le travail fourni et en rémunérant les personnes qui s'investissent. » ;
- est de soutenir la spontanéité des projets des enseignantes et enseignants sans mettre des barrières administratives. » ;
- est d'être attentif à bien répartir les demandes faites aux enseignantes et enseignants pour ne pas épuiser les personnes. » ;
- est d'institutionnaliser les projets, de les mettre en cohérence pour éviter de rester à l'état de projets ponctuels. Il faut aussi donner le pouvoir aux personnes qui portent les projets, sinon ils peuvent avoir l'impression que c'est repris/instrumentalisé par la direction. ».

Ces différents rôles évoqués mettent en avant deux dimensions jugées importantes au niveau de la direction :

1. soutenir les initiatives qui sont avant tout issues des pratiques des enseignantes et enseignants et des élèves. Il s'agit donc d'un **rôle de facilitateur** ;
2. structurer les démarches ponctuelles pour les « mettre en cohérence » selon une vision à plus long terme. Il s'agit donc d'un **rôle stratégique de coordination** pour tendre progressivement vers une démarche globale de durabilité. Il s'agit aussi d'une question de **gouvernance** puisqu'il est jugé important de donner le pouvoir aux personnes qui portent les projets.

La majorité des directions rencontrées insiste sur le fait que c'est la volonté, l'énergie et la créativité des enseignantes et enseignants et des élèves qui permettent à une institution d'implémenter et/ou de renforcer la place de la durabilité. En résumé, le rôle de la direction est donc de pouvoir soutenir les initiatives issues de la communauté scolaire et les structurer progressivement en un tout cohérent.

Ancrage de la durabilité

Il a été relevé qu'un ancrage de la durabilité chez les élèves et les enseignantes et enseignants permet notamment :

- de contribuer à donner du sens aux élèves au travers des cours ou des projets qu'ils mettent en place et de renforcer le sentiment d'être un·e acteur·trice qui agit en faveur d'une société plus résiliente. De plus, les élèves deviennent des ambassadeur·trices qui peuvent jouer un rôle fort au sein de leur entourage et en tant que citoyen·ne responsable. Il s'agit d'un aspect important car cela permet de montrer aux élèves qu'il existe des solutions et qu'ils peuvent jouer un rôle actif au sein de l'école, de la famille ou encore de la société ;
- de contribuer à donner du sens au travail mené par les enseignantes et enseignants et de les valoriser dans leurs pratiques.

De plus, les enseignements ou les projets mis en place tendent généralement à en inspirer d'autres autant chez les élèves que chez les enseignantes et enseignants ce qui permet d'augmenter progressivement la place de la durabilité dans l'école et ce sans devoir l'imposer mais en suscitant un intérêt (ceci est particulièrement le cas lors de « journées durabilité » mises sur pied qui permettent de mettre en valeur les démarches élaborées au sein de l'école).

Finalement, un point qui a aussi émergé des entretiens est le fait que cet ancrage a un impact à plus long terme chez les élèves. En effet, il permet la construction progressive d'une « culture de la durabilité » qui va accompagner les élèves tout au long de leur parcours scolaire et professionnel. Cette culture de la durabilité sera renforcée au-delà de l'école obligatoire tant au niveau de la formation professionnelle qu'au niveau gymnasial. Cela sera aussi le cas au niveau des Hautes écoles qui se sont clairement engagées en faveur de la

durabilité (cf. stratégies durabilité des HES-SO²¹, UNIL²², EPFL²³, HEP Vaud²⁴, etc.). Finalement, cette culture de la durabilité permettra aux élèves de jouer un rôle actif dans leur vie personnelle et leur future profession.

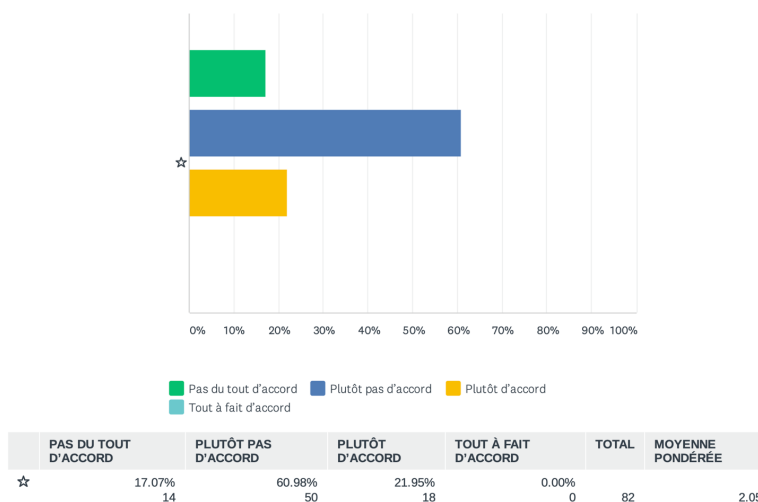
Résistances face à l'implémentation de la durabilité

Bien que des enseignantes et enseignants et des élèves s'investissent en faveur de la durabilité, des résistances peuvent exister à l'implémentation de la durabilité au sein des écoles.

Il faut tout d'abord relever que de manière générale, les directions rencontrées n'observent pas ou peu de résistances au sein de l'école face aux questions de durabilité et que les enseignantes et enseignants sont en large majorité ouverts à ce sujet. C'est aussi le cas des établissements interrogés en ligne dont 64 sur 82 font le même constat (question 4).

Q4 Des résistances apparaissent-elles au sein de votre école face aux questions de durabilité ?

Réponses obtenues : 82 Question(s) ignorée(s) : 5



Néanmoins, 18 établissements sondés en ligne relèvent des résistances. Certaines ont été identifiées par les établissements rencontrés et ont été formulées comme suit :

- certains enseignantes et enseignants se demandent s'il s'agit bien de la mission de l'école que d'aborder la durabilité et que l'on ne s'éloigne pas de l'enseignement académique qui est au cœur de ce que devraient faire l'école ;
- quelques enseignantes et enseignants voient la durabilité comme un projet politique et ce n'est pas le rôle de l'école que de se saisir de cette question ;

²¹ Stratégie durabilité HES-SO 2021-2024 : <https://developpement-durable.hes-so.ch/fr/strategie-durabilite-2021-2024-15289.html>

²² Stratégie durabilité de l'UNIL : <https://www.unil.ch/durable/fr/home.html>

²³ Stratégie durabilité de l'EPFL : <https://www.epfl.ch/about/sustainability/fr/durabilite/>

²⁴ En janvier 2020, la HEP Vaud a lancé un plan d'action pour intégrer les questions de durabilité dans tous ses domaines d'activités. Plus d'informations à venir sur le site de la HEP Vaud.

- dans certains endroits, un agacement a pu se faire sentir chez certaines enseignantes et enseignants qui ont l'impression que l'on « parle trop souvent d'écologie » ;
- la durabilité peut être perçue comme « empiétant » sur les cours habituels, comme « quelque chose de supplémentaire à faire » pour les enseignantes et enseignants ;
- la crainte de voir le département imposer des projets à mener qui pourraient être perçus comme une chose en plus à faire ;
- la crainte chez des enseignantes et enseignants de ne pas pouvoir remplir leurs obligations (plans d'études, etc.) et mener des projets qui sont coûteux en temps a été évoquée. Ceci d'autant plus que les sollicitations extérieures sont multiples pour les écoles (prévention police, visite du dentiste, etc.) et certaines directions ont évoqué la nécessité pour les enseignantes et enseignants de se concentrer sur le cœur de leur métier ;
- parfois, une « différence générationnelle » a été évoquée en ce qui concerne la sensibilité à la durabilité qui serait plus forte chez les jeunes enseignantes et enseignants.

Ces résistances existent et ne doivent pas être ignorées. Cependant, force est de constater que la durabilité reste une préoccupation partagée par la majorité des directions interrogées qui sont prêtes à en faire un axe de développement à moyen terme et à en renforcer la place dans l'enseignement, en réponse aux différents plans d'étude (cf. point 2.1).

Pilotage de la durabilité

Si l'intérêt à implémenter la durabilité est bien présent, la question se pose de savoir comment en assurer l'émergence, la structure et le pilotage. Plusieurs modèles sont apparus au travers des entretiens avec les établissements :

Émergence	Explication
Direction	Dans certains cas, la durabilité est portée par la direction (directeur·trice et/ou conseil de direction). Ceci est généralement possible car la direction est convaincue de la nécessité d'implémenter la durabilité et cherche des appuis au sein du corps enseignant. La direction assure ensuite le pilotage de la durabilité.
Corps enseignant	Certains établissements ont vu émerger une préoccupation pour la durabilité au sein du corps enseignant et des élèves. Généralement, un ou des enseignantes et enseignants intègrent la durabilité dans leurs cours et jouent un rôle très actif dans la mise sur pied de projets en sollicitant le soutien de leur direction. Ces projets sont ensuite portés par les enseignantes et enseignants avec l'implication des élèves.
Élèves	Dans certaines écoles, des élèves ont manifesté leurs préoccupations pour certains enjeux (alimentation, climat, biodiversité, etc.) et ont directement sollicité leur direction ou leurs enseignantes et enseignants pour amener des changements.

En ce qui concerne le pilotage, les approches suivantes ont été décrites par les directions des établissements rencontrés :

Structure et pilotage	Explication
Directrice, directeur ou membre du conseil de direction	La responsabilité institutionnelle de la durabilité est portée par la directrice, le directeur, une doyenne ou un doyen (supervision, rapports auprès de la direction, etc.). Ceci a l'avantage de mettre la durabilité au sein des processus décisionnels ce qui permet d'en légitimer et d'en renforcer la place. Une limite apparaît cependant du fait que les doyennes et doyens gèrent déjà de nombreux dossiers et qu'ils peuvent être surchargés.
Corps enseignant	La responsabilité opérationnelle de la durabilité est assurée par une enseignante ou un enseignant qui en rapporte auprès du·de la directeur·trice/doyen·ne. Ceci a l'avantage de valoriser une enseignante ou un enseignant et d'offrir une nouvelle opportunité professionnelle. Limite : si l'entier de la responsabilité est confiée à une enseignante ou un enseignant sans un·e répondant·e au sein de la direction, il peut être plus difficile d'assurer l'implémentation de la durabilité de manière systémique à l'échelle de l'établissement et surtout de légitimer la place de la durabilité aux yeux de la communauté scolaire.
Comité durabilité	En complément aux deux modèles ci-dessus, la durabilité peut aussi être portée par un comité (c'est le cas dans certaines écoles). Ces comités peuvent être constitués d'une personne de la direction, du corps enseignant, de membres du personnel administratif et technique ou encore d'élèves. Ils permettent une représentation plus large des membres de l'école mais par contre leur fonctionnement peut rapidement devenir lourd à gérer.

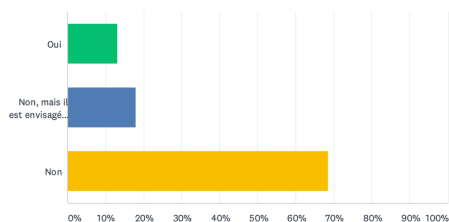
Un modèle qui est déjà en place au sein de certaines écoles est celui d'un pilotage complémentaire assuré par un membre de la direction et une enseignante ou un enseignant. L'avantage de ce modèle est qu'il permet à la fois d'implémenter la durabilité au niveau institutionnel (portage plus fort si un membre de la direction est impliqué car il a une vision globale de l'établissement et permet de donner le message que la durabilité est un projet institutionnel) mais aussi d'en laisser la réalisation concrète entre les mains des enseignantes et enseignants (et des élèves). Ceci est important car les initiatives viennent du terrain et si la direction prend seule le dossier en main, les enseignantes et enseignants/élèves pourraient se sentir dépossédés.

De manière générale, peu d'établissements ont aujourd'hui une personne référente durabilité ou un comité en place, comme le révèlent les questions 6 et 8 du sondage : 55 établissements sur 82 n'ont pas de référente durabilité, 18 envisagent de créer ce poste et 9 l'ont déjà créé. De même, 57 établissements sur 83 annoncent ne pas avoir de comité, 15

envisagent d'en mettre un en place et seuls 11 établissements en ont déjà créé un. En ce qui concerne les établissements ayant participé aux entretiens semi-directifs, 6 ont une personne référente durabilité en place sur 17 établissements et les autres ont identifié une personne pouvant jouer ce rôle si la demande leur en est faite.

Q6 Un comité durabilité d'enseignant-e-s et/ou d'élèves existe-t-il ?

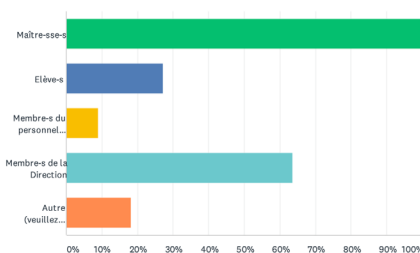
Réponses obtenues : 83 Question(s) ignorée(s) : 4



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Oui	13.25% 11
Non, mais il est envisagé de créer ce comité	18.07% 15
Non	68.67% 57
TOTAL	83

Q7 Quelle est la composition de ce comité durabilité (plusieurs réponses possibles) ?

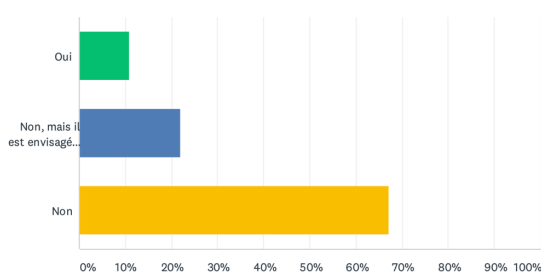
Réponses obtenues : 11 Question(s) ignorée(s) : 76



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Maître-ss-e-s	100.00% 11
Elève-s	27.27% 3
Membre-s du personnel administratif et technique	9.09% 1
Membre-s de la Direction	63.64% 7
Autre (veuillez préciser)	18.18% 2
Nombre total de participants: 11	

Q8 Y a-t-il un-e référent-e durabilité au sein de votre établissement ?

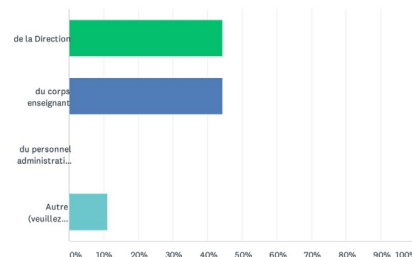
Réponses obtenues : 82 Question(s) ignorée(s) : 5



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Oui	10.98%
Non, mais il est envisagé de créer ce poste	21.95%
Non	67.07%
TOTAL	

Q9 Ce-cette référent-e durabilité fait partie

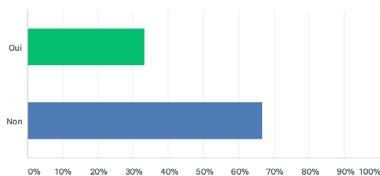
Réponses obtenues : 9 Question(s) ignorée(s) : 78



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
de la Direction	44.44%
du corps enseignant	44.44%
du personnel administratif et technique	0.00%
Autre (veuillez préciser)	11.11%
TOTAL	

Q10 Cette personne bénéficie-t-elle de périodes de décharge ?

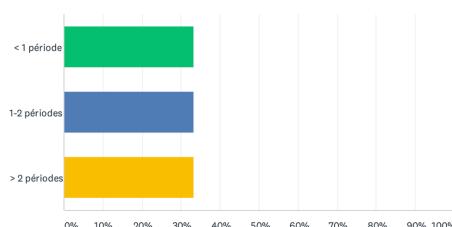
Réponses obtenues : 9 Question(s) ignorée(s) : 78



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Oui	33.33%
Non	66.67%
TOTAL	

Q11 De combien de périodes de décharge bénéficie-t-elle ?

Réponses obtenues : 3 Question(s) ignorée(s) : 84



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
< 1 période	33.33%
1-2 périodes	33.33%
> 2 périodes	33.33%
TOTAL	

En référence à la question 12 du sondage, la désignation d'une personne référente/comité durabilité arrive en 4^e position des mesures prioritaires pour qu'un établissement intègre efficacement la durabilité. Toutefois, il a été suggéré par plusieurs directions pendant les entretiens que le DFJC fasse une demande officielle auprès des établissements scolaires pour mettre en place un-e référent-e ceci afin de :

- permettre à chaque établissement d'avoir une experte ou un expert interne en ce qui concerne les questions de durabilité ;
- permettre aux établissements de développer la durabilité de manière systémique et cohérente en leur sein ;
- permettre l'ensemble des établissements d'agir de manière cohérente et éviter des écarts d'implémentation de la durabilité.

Une remarque est cependant apparue au sujet des décharges pour les personnes référentes. En effet, l'octroi de décharges pour assumer ce rôle signifierait une « institutionnalisation » de la durabilité et impliquerait donc que la direction doive soutenir ces projets. Ainsi, quelques directions ont exprimé avoir besoin de garanties que des moyens financiers suivraient au risque de se retrouver à défaut de pouvoir soutenir les projets initiés et de perdre en crédibilité auprès des enseignantes et enseignants.

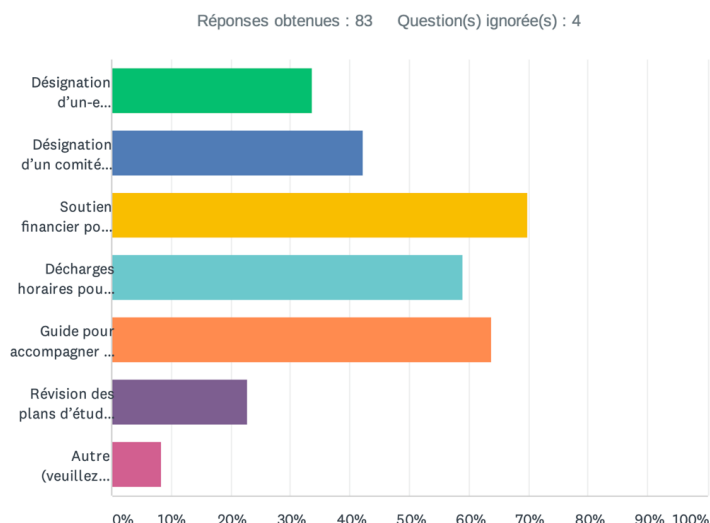
4.2.1.2 Mesures prioritaires pour implémenter la durabilité

Les établissements rencontrés ou interrogés au travers du questionnaire en ligne ont identifié ce qui leur apparaît comme des mesures prioritaires pour intégrer efficacement la durabilité.

La première mesure fondamentale qui ressort des entretiens semi-directifs est celle d'identifier clairement au niveau du DFJC ce qui est entendu par durabilité (définition) et quelle place elle doit occuper dans l'école vaudoise (vision). Dès lors, la durabilité pourra être légitimée en en confiant l'implémentation aux directions des établissements et elle

devra être accompagnée par un échéancier tout en mettant à disposition des moyens pour permettre aux écoles d'effectuer l'implémentation de la durabilité.

Q12 Quelles sont les trois mesures qui vous semblent prioritaires pour qu'un établissement intègre efficacement la durabilité ?



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Désignation d'un-e référent-e durabilité pour chaque école	33.73% 28
Désignation d'un comité durabilité interne à chaque école	42.17% 35
Soutien financier pour des projets d'établissement	69.88% 58
Décharges horaires pour des projets d'établissement	59.04% 49
Guide pour accompagner les écoles à construire un plan de durabilité (théorie, exemples concrets, témoignages, etc.)	63.86% 53
Révision des plans d'études priorisant la durabilité	22.89% 19
Autre (veuillez préciser)	8.43% 7
Nombre total de participants: 83	

Les autres mesures évoquées tant dans les échanges avec les établissements qu'au travers du questionnaire en ligne sont présentées dans le tableau ci-dessous dans un ordre prioritaire qui correspond aux résultats de la question 12 du questionnaire en ligne.

Mesures prioritaires selon les établissements scolaires	
Aspect	Mesure
1. Finances (mesures 3 et 4 du questionnaire en ligne)	Apporter un soutien financier pour permettre la réalisation de projets et assurer l'implémentation de la durabilité. De manière générale, les directions rencontrées soulignent l'importance d'un soutien financier (direct, pour les projets, et/ou au travers de périodes de décharge) pour pouvoir implémenter la durabilité. Dans le cas contraire, certains établissements relèvent que des choix devraient être faits en refusant certains

	projets pour favoriser ceux en lien avec la durabilité. Certaines directions évoquent le fait que c'est le cas pour le Concept 360 dont les projets demandent des ressources financières qui doivent être prises sur l'enveloppe pédagogique ce qui retire des fonds nécessaires au fonctionnement habituel de l'établissement. Au contraire, dans le cas par exemple des AMP (Approches du monde professionnel) à l'école obligatoire, les enseignantes et enseignants bénéficient d'une période de décharge fournie par le département.
2 Formation (aspect identifié dans le cadre des entretiens semi-directifs)	Offrir la formation nécessaire aux directions et aux enseignantes et enseignants pour implémenter la durabilité tant au niveau de l'institution que dans l'enseignement. Développer ou renforcer la place de la durabilité c'est aussi donner les connaissances et les compétences nécessaires aux directions et aux enseignantes et enseignants pour le faire. En ce sens, la durabilité devrait apparaître dans la formation de base des enseignantes et enseignants ainsi que dans la formation continue tant des directions que des enseignantes et enseignants.
3. Accompagnement (mesure 5 du questionnaire en ligne)	Élaborer un guide pour accompagner les établissements dans l'implémentation de la durabilité. Si la large majorité des établissements est prête à considérer la durabilité comme un axe de développement, ils ont manifesté le besoin d'être accompagnés dans cette mise en place au travers d'un guide (à l'image de ce qui a été fait pour le Concept 360). Si des éléments théoriques sont nécessaires, les besoins des établissements sont avant tout pratiques et ce guide devrait pouvoir y répondre afin de leur permettre de construire un concept global de durabilité. Dans le même ordre d'idée, un accompagnement externe a parfois été évoqué (coaching) pour suivre et conseiller la mise sur pied de projets internes.
4. Coordination (mesures 1 et 2 du questionnaire en ligne)	Mettre en place une personne référente (ou un groupe de personnes) pour assurer la coordination de l'implémentation de la durabilité. Bien souvent, la durabilité émerge au travers de projets relativement isolés et, à partir d'un certain moment, il est important de pouvoir coordonner ces projets à l'échelle de l'établissement. En ce sens, il est important qu'une personne

	référénte durabilité soit nommée (par extension, un groupe peut assurer ce rôle).
5. Révision des plans d'études (mesure 6 du questionnaire en ligne)	Réviser les plans d'études en y intégrant la durabilité de manière à en légitimer la place dans les pratiques des enseignantes et enseignants (ou mettre en valeur son existence lorsque c'est déjà le cas). Il est nécessaire que la durabilité soit présente dans les plans d'études ceci afin qu'elle soit légitimée dans les pratiques des enseignantes et enseignants et intégrée de manière efficace dans les enseignements.
6. Réseau (aspect identifié dans le cadre des entretiens semi-directifs)	Mettre sur pied des réseaux afin de renforcer la collaboration entre les établissements scolaires. La réussite de l'implémentation de la durabilité au sein des écoles passe aussi par la mise en place d'une « communauté de pratiques ». Celle-ci peut prendre des formes diverses : échanges entre enseignantes et enseignants, rencontres entre écoles, rencontres cantonales, revue par les pairs, etc.

Ces différentes mesures proposées par les écoles ont servi de base à l'élaboration des mesures présentées au point 4.

4.2.1.3 Articulation entre la durabilité et les autres axes prioritaires du DFJC

Le DFJC a lancé depuis 2017 plusieurs chantiers :

1. La valorisation de la formation professionnelle ;
2. L'éducation numérique ;
3. La consolidation de la LEO ;
4. Le Concept 360°.

Ces différents chantiers avancent et sont implémentés progressivement dans les écoles vaudoises²⁵.

Comme expliqué précédemment, la durabilité est abordée depuis plusieurs années dans un certain nombre d'établissements scolaires du Canton de Vaud et les mobilisations citoyennes pour le climat à la fin de l'année 2018 et durant l'année 2019 ont renforcé les préoccupations dans ce domaine. Ceci a amené le Grand Conseil vaudois à adopter une résolution déclarant l'urgence climatique en mars 2019, et le Conseil d'État à adopter son Plan climat en juin 2020 et son Agenda 2030 en juin 2021, répondant ainsi à deux de ces objectifs prioritaires de son Programme de législature 2017-2022. De son côté, le DFJC

²⁵ Pour plus d'informations, consulter https://issuu.com/etatdevaud/docs/dfjc_brochure_rentree_2020-2021_pages

s'est saisi de la problématique de la durabilité dès janvier 2019 et affiche désormais la volonté claire de tendre « vers une école plus durable²⁶ ».

Toutefois, plusieurs directions relèvent que les établissements scolaires sont actuellement très occupés par les quatre chantiers présentés ci-dessus, sans compter la crise sanitaire qui est venue s'ajouter à la gestion quotidienne des écoles. Dès lors, compte tenu des chantiers déjà lancés et de la crise sanitaire en cours, la majorité des directions rencontrées estime qu'il serait raisonnable d'attendre la rentrée de l'été 2022 pour lancer le nouveau chantier de la durabilité dans les écoles du Canton de Vaud. Certaines directions ont cependant indiqué qu'elles sont déjà prêtes et intéressées à implémenter la durabilité immédiatement et à mettre en place des personnes référentes ceci afin de soutenir les démarches ayant déjà émergé.

Bottom-up ? Top down ?

Plusieurs directions ont fait référence au Concept 360 qui est parti d'un état des lieux de ce qui était fait au sein des écoles. Cela a permis de rassembler les forces et les intérêts et de construire ensuite un concept d'établissement. Il ne s'agit donc pas d'un concept théorique imposé par le haut mais plutôt construit en partenariat avec les établissements scolaires. Cette approche serait vue comme pertinente par bon nombre de directions en ce qui concerne la durabilité.

Numérique, Concept 360 et durabilité : liens et tensions

Certaines écoles rencontrées ont soulevé la nécessité de faire des liens entre les chantiers mis en place. Les éléments suivants ont notamment émergé :

- Il faut assurer la cohérence entre les actions de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) et la durabilité (p.ex. quelle collaboration au sein d'un établissement entre la personne déléguée PSPS et la personne référente durabilité ?). Il serait en effet dommageable que tout soit mis sous l'étiquette durabilité car cela pourrait créer de la confusion quant aux missions de chacun²⁷ ;
- La mise en place du Concept 360 et du numérique impliquent de développer des compétences chez les enseignantes et enseignants et c'est un travail qui prend du temps. Aux yeux de certaines directions, la durabilité présente moins d'enjeux car des connaissances sont déjà présentes chez les enseignantes et enseignants et des projets existent déjà. En ce sens, l'intégration de la durabilité pourrait être perçue comme plus légère car elle est beaucoup plus familière ;
- Si les liens entre durabilité et Concept 360 sont généralement assez évidents, il n'en va pas de même pour le numérique. Certains établissements relèvent le paradoxe de promouvoir en même temps le numérique et la durabilité qui semblent difficilement

²⁶ Pour plus d'informations, consulter <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-de-la-formation-de-la-jeunesse-et-de-la-culture-dfjc/rentree-scolaire-2019-2020/les-nouveautes-de-la-rentree/vers-une-ecole-plus-durable/>

²⁷ Depuis 2017, le Réseau suisse d'écoles en santé (RSES) est devenu le Réseau suisse d'écoles21 marquant ainsi son ouverture à l'Éducation en voie d'un développement durable. Pour plus d'informations, consulter <https://www.reseau-ecoles21.ch/>

compatibles. Au final, les directions souhaitent qu’une attention soit portée à la cohérence entre les différents axes.

4.2.2 Formation, enseignement et projets pédagogiques

Après la question de la gouvernance de l’établissement (cf. 5.1.1), la deuxième partie des entretiens (et du questionnaire en ligne) était consacrée à la question de la formation, de l’enseignement et des projets pédagogiques.

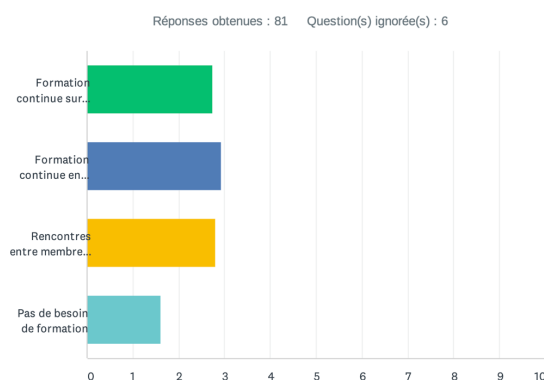
4.2.2.1 Formation

Formation pour les directions

En cohérence avec la première mesure identifiée par les directions (cf. 5.1.1.2), la large majorité des écoles rencontrées estime qu’il est nécessaire pour les membres d’une direction d’avoir une compréhension commune de la durabilité et que cette vision soit cohérente avec celle des autres établissements scolaires vaudois. En d’autres termes, il s’agit bien de partager une « culture de la durabilité ».

Les institutions rencontrées relèvent des besoins certains de formation. C’est aussi ce qui apparaît à la question 5 du questionnaire en ligne où 57 établissements sur 77 estiment qu’ils ont besoin de formations.

Q5 La Direction pourrait bénéficier des formations suivantes (merci de les classer de la plus importante à la moins importante)



	1	2	3	4	TOTAL	SCORE
Formation continue sur les enjeux de la durabilité	19.48% 15	42.86% 33	29.87% 23	7.79% 6	77	2.74
Formation continue en management de la durabilité	38.75% 31	23.75% 19	28.75% 23	8.75% 7	80	2.92
Rencontres entre membres de directions pour partager des pratiques, des expériences, etc.	28.40% 23	32.10% 26	32.10% 26	7.41% 6	81	2.81
Pas de besoin de formation	15.58% 12	3.90% 3	6.49% 5	74.03% 57	77	1.61

Afin de construire cette culture de la durabilité et donner les compétences et outils nécessaires aux directions pour implémenter la durabilité, le graphique ci-dessus présente les besoins en termes de formation. Le tableau ci-dessous reprend ces différents besoins qui sont complétés avec les remarques réunis lors des entretiens semi-directifs.

Besoin en formation selon les directions	
Aspect	Mesure
1. Formation en management de la durabilité	Le besoin le plus marqué semble être celui d'une formation en management de la durabilité pour comprendre comment intégrer la durabilité dans un établissement scolaire (structure, démarche, etc.). Plusieurs directions ont mentionné le fait que la Formation en Direction d'institutions de formation (FORDIF) ou le Centre d'éducation permanente (CEP) seraient des lieux propices pour une telle formation. Quelques directions interrogées ont spécifiquement indiqué qu'il était utile de développer les compétences permettant de convaincre et de communiquer. En effet, les directions de l'école obligatoire doivent négocier avec de nombreux partenaires (p.ex. les communes) et ces compétences ne sont pas toujours acquises dans les directions. Certaines directions ont fait état du besoin de passer d'une vision partielle de la durabilité à une vision systémique (Whole School Approach). Ces directions soulignent que, en général, les écoles qui commencent des démarches en durabilité en ont une compréhension compartimentalisée (« La durabilité c'est la réduction des déchets », par exemple). Plus une école développe des projets, plus elle est amenée à aborder la durabilité de manière systémique ce qui devient complexe. Une formation à cet effet serait donc la bienvenue. De plus, en écho aux propos relevés au 5.1.1.3 sur les différents chantiers en cours au DFJC, il a été évoqué d'intégrer une réflexion sur les synergies à faire entre ces chantiers afin de développer les établissements de manière la plus cohérente possible.
2. Formation sur les enjeux de la durabilité	Presque à égalité avec la formation en management de la durabilité, le besoin est aussi apparu pour les directions d'être informées sur les enjeux de la durabilité (cf. enjeux développés au 2.2).
3. Réseau et échanges de pratiques	Tout aussi important, les directions ont manifesté leur besoin d'exemples concrets et de se mettre en réseau pour pouvoir échanger sur les pratiques (rencontres dans les régionales, revue par les pairs, journées cantonales, etc.).

Les réponses à la question de la formation montre aussi qu'un nombre non négligeable d'écoles ont répondu qu'elles n'avaient « plutôt pas » besoin de formations. On peut donc faire l'hypothèse que ces écoles estiment déjà avoir les compétences et les outils nécessaires pour implémenter la durabilité et qu'elles pourront se satisfaire d'un guide à l'implémentation de la durabilité dans les écoles pour démarrer ce chantier ou renforcer la place de la durabilité.

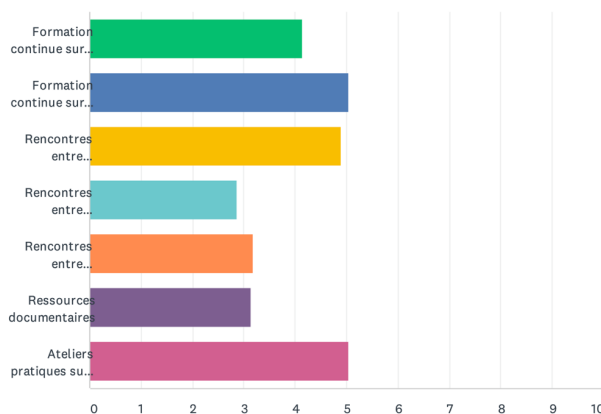
Formation pour le corps enseignant

La même question (question 14) a été posée aux directions en ce qui concerne les besoins en formation des enseignantes et enseignants et les constats sont similaires à ceux de la formation pour les directions (cf. question 5), à savoir :

1. l'élaboration de **formations** sur l'enseignement de la durabilité (tant au niveau de la formation de base qu'au travers de formations continues) et mise sur pied d'ateliers pratiques sur l'intégration de la durabilité dans l'enseignement. Lors des entretiens semi-directifs, plusieurs directions ont cependant relevé que certains enseignantes et enseignants ont déjà des connaissances en durabilité et que des projets existent déjà. En ce sens, la formation pourrait s'appuyer sur des démarches déjà réalisées. De plus, certaines directions ont mis en avant le besoin fondamental de développer des formations à **l'interdisciplinarité**. Finalement, des établissements ont mentionné le fait qu'il existe déjà des formations en durabilité au sein de la HEP mais ceci est quasi inexistant au sein de l'IFFP. Il faudrait donc développer des formations à l'IFFP pour les enseignantes et enseignants professionnels ;
2. la mise sur pied des **communautés de pratiques** :
 - a. échanges de séquences d'enseignement « clé en main » ;
 - b. contacts avec d'autres enseignantes et enseignants afin que la formation ne soit pas essentiellement théorique (formation par les pairs). En ce sens, il serait aussi pertinent de mélanger la formation professionnelle et gymnasiale pour multiplier les regards et créer des synergies ;
 - c. contacts avec des chercheurs des Hautes écoles et des acteurs et actrices du monde professionnel ;
 - d. rencontres et échanges lors des journées de formation (p.ex. Plateforme durabilité, Outdoor Education, etc.) qui offrent des espaces de réflexion et qui permettent d'échanger des idées tout en permettant de construire un réseau ;
 - e. développement de « pratiques inspirantes » (des enseignantes et enseignants vont voir des collègues qui pratiquent la durabilité pour s'en inspirer) ;
3. le développement d'une **culture commune de la durabilité**. En l'état, il y a des compréhensions souvent différentes de ce qu'est la durabilité et, en conséquence, les actions des enseignantes et enseignants ne sont pas toujours ciblées ;
4. l'identification des **ressources documentaires** pertinentes pour les enseignantes et enseignants.

Q14 Les enseignant-e-s pourraient bénéficier des mesures suivantes (merci de les classer par ordre de priorité)

Réponses obtenues : 81 Question(s) ignorée(s) : 6



	1	2	3	4	5	6	7	TOTAL	SCORE
Formation continue sur les enjeux de la durabilité	17.72% 14	12.66% 10	12.66% 10	16.46% 13	16.46% 13	12.66% 10	11.39% 9	79	4.15
Formation continue sur l'enseignement de la durabilité	23.08% 18	23.08% 18	25.64% 20	10.26% 8	3.85% 3	10.26% 8	3.85% 3	78	5.05
Rencontres entre enseignant-e-s pour partager des pratiques, du matériel, des expériences, etc.	15.19% 12	22.78% 18	22.78% 18	20.25% 16	15.19% 12	1.27% 1	2.53% 2	79	4.89
Rencontres entre enseignant-e-s et chercheurs	1.32% 1	10.53% 8	9.21% 7	11.84% 9	18.42% 14	17.11% 13	31.58% 24	76	2.87
Rencontres entre enseignant-e-s et acteurs du monde professionnel (public et privé)	5.19% 4	9.09% 7	6.49% 5	16.88% 13	18.18% 14	27.27% 21	16.88% 13	77	3.17
Ressources documentaires	7.79% 6	5.19% 4	7.79% 6	12.99% 10	25.97% 20	18.18% 14	22.08% 17	77	3.13
Ateliers pratiques sur l'intégration de la durabilité dans l'enseignement	31.58% 24	18.42% 14	17.11% 13	13.16% 10	1.32% 1	11.84% 9	6.58% 5	76	5.04

Ces besoins identifiés par les directions sont corroborés par ceux relevés dans le cadre de l'étude menée par D. Curnier & Th. Jaccard en 2019²⁸ ainsi que celle menée par P. Aubert en 2020²⁹.

Formation pour les référentes et référents durabilité

Finalement, la question de la formation des personnes référentes a été abordée avec les directions et les besoins de formation suivants ont été identifiés :

- aborder les enjeux de la durabilité à l'école ;
- maîtriser les principes de l'éducation à la durabilité afin de pouvoir en soutenir l'implémentation dans les écoles (p.ex. soutien auprès des autres enseignantes et enseignants) ;

²⁸ D. Curnier & Th. Jaccard, *Plateforme durabilité pour les gymnases vaudois : enquête sur les pratiques et besoins des enseignant-e-s en matière de durabilité*, Cellule durabilité du DFJC, 2019

²⁹ P. Aubert, *Enquête sur les pratiques et besoins en matière de durabilité dans la formation professionnelle*, Cellule durabilité du DFJC, 2020

- intégrer des notions de gestion de projet, de recherche de fonds et de leadership et de participation ;
- assurer une concordance entre la formation des référentes et référents durabilité et des déléguées et délégués PSPS.

4.2.2.2 Enseignement et projets pédagogiques

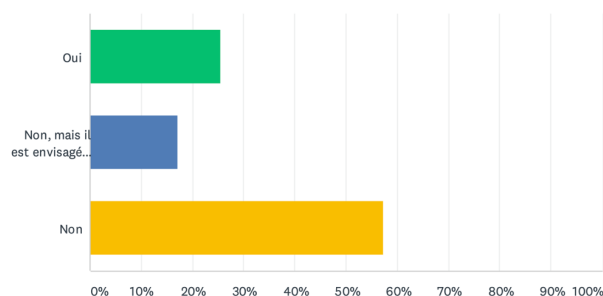
Selon une direction interrogée, certains enseignantes et enseignants « se demandent s'il s'agit bien de la mission de l'école que d'aborder la durabilité et que l'on ne s'éloigne pas de l'enseignement académique qui est au cœur de ce que devraient faire les écoles ».

Ce commentaire relève la nécessité de légitimer la place de la durabilité pour ne pas donner l'impression qu'en l'abordant, l'enseignante ou l'enseignant se sente déconnecté de sa mission première ou agisse par militantisme. Tout doute peut être dissipé en se rapportant aux plans d'étude, la durabilité y apparaissant (cf. 2.1) même si cette place est encore insuffisante et qu'un travail important demeure pour la renforcer concrètement dans les enseignements.

Ainsi, selon le questionnaire en ligne (question 15), des projets pédagogiques en lien avec la durabilité sont réalisés dans une majorité d'établissements scolaires (45 sur 81). Une marge de progression est cependant bien présente puisque 36 établissements sur 81 font le constat contraire. En particulier, 25% des établissements sondés confirment avoir déjà organisé une journée ou une semaine consacrées à la durabilité (question 13). Ces projets sont initiés en majorité par les enseignantes et enseignants mais aussi par les directions (question 16) et ils sont rendus possibles par des financements ad hoc (question 17) que cela soit sous forme de soutien par des ressources matérielles (photocopies, prêt de matériel, etc.) ou de périodes de décharge (question 18).

Q13 Votre établissement a-t-il déjà consacré une journée ou une semaine spéciale à la durabilité ?

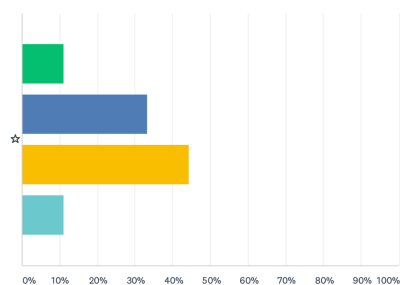
Réponses obtenues : 82 Question(s) ignorée(s) : 5



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Oui	25.61% 21
Non, mais il est envisagé de le faire	17.07% 14
Non	57.32% 47
TOTAL	82

Q15 Des projets pédagogiques en lien avec la durabilité sont régulièrement réalisés dans votre établissement

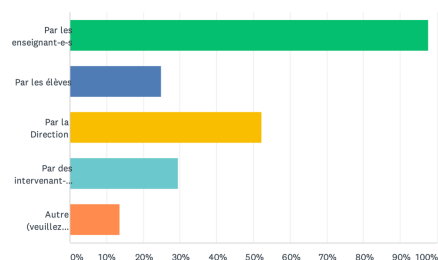
Réponses obtenues : 81 Question(s) ignorée(s) : 6



	PAS DU TOUT D'ACCORD	PLUTÔT PAS D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	TOUT À FAIT D'ACCORD	TOTAL	MOYENNE PONDÉRÉE
☆	11.11% 9	33.33% 27	44.44% 36	11.11% 9	81	2.5

Q16 Par qui ces projets sont-ils principalement portés (plusieurs réponses possibles) ?

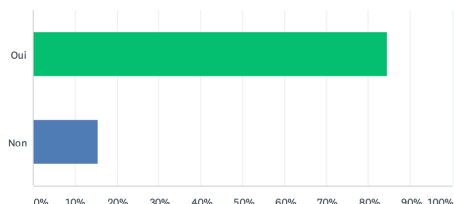
Réponses obtenues : 44 Question(s) ignorée(s) : 43



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Par les enseignant-e-s	97.73% 4
Par les élèves	25.00% 1
Par la Direction	52.27% 2
Par des intervenant-e-s externes	29.55% 1
Autre (veillez préciser)	13.64%
Nombre total de participants: 44	

Q17 Des ressources financières sont-elles consacrées à ces projets ?

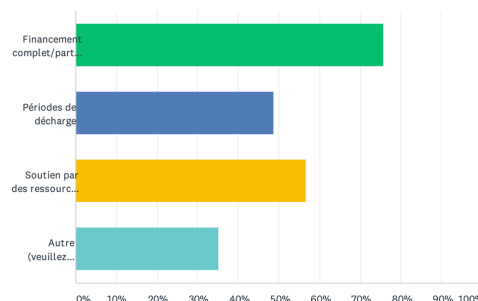
Réponses obtenues : 45 Question(s) ignorée(s) : 42



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	84.44%	38
Non	15.56%	7
TOTAL		45

Q18 De quelle nature sont ces ressources financières ?

Réponses obtenues : 37 Question(s) ignorée(s) : 50



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Financement complet/partiel des projets	75.68%	28
Périodes de décharge	48.65%	18
Soutien par des ressources matérielles internes (photocopies, prêt de matériel, etc.)	56.76%	21
Autre (veuillez préciser)	35.14%	13
Nombre total de participants: 37		

4.2.3 Établissement en tant que lieu de vie

La troisième partie de l'enquête et des entretiens portait sur la durabilité intégrée aux établissements en tant que lieu de vie. En effet, pour assurer une implémentation efficace de la durabilité, celle-ci doit être abordée de manière transversale dans une logique d'approche institutionnelle globale (*Whole School Approach*). Elle doit s'inscrire dans la gouvernance, prendre forme au sein du curriculum scolaire ainsi que dans les autres domaines propres à l'institution (infrastructures immobilières, espaces verts, mobilité, etc.).

4.2.3.1 Infrastructures immobilières

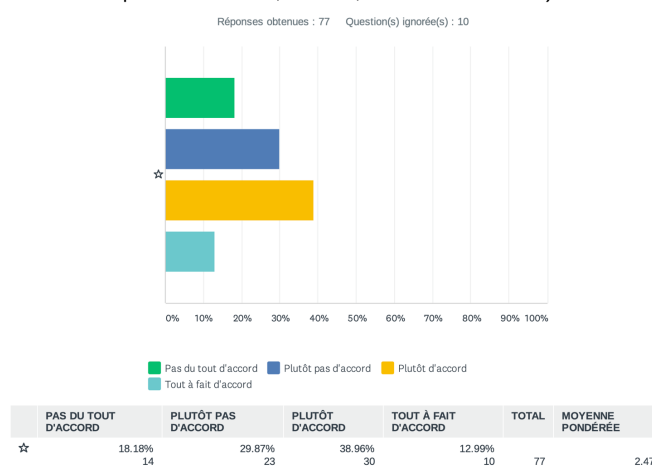
De manière générale, les infrastructures immobilières doivent intégrer les principes de durabilité pour assurer une cohérence avec l'enseignement proposé au niveau de l'établissement scolaire. Le contexte est cependant différent entre l'école obligatoire et l'école postobligatoire :

- les établissements DGEO dépendent des communes en ce qui concerne les bâtiments. Il peut donc y avoir des différences importantes en matière de performance énergétique des bâtiments en fonction des mesures prises par les communes ;
- les établissements DGEP dépendent de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP). Dans le cadre du Plan climat, la DGIP a inscrit un objectif de réduction des émissions de CO₂ des bâtiments de l'État de 80% à l'horizon 2040. Dans sa récente Stratégie immobilière, le Conseil d'État souhaite non seulement renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments, mais a également inscrit plus largement la durabilité des constructions et rénovations comme objectif transversal. Des différences importantes sont relevées au niveau du terrain où certaines infrastructures sont parfois

renovées alors que d'autres sont anciennes et très peu performantes. Plusieurs directions postobligatoires relèvent le fait qu'un travail important est à faire à ce niveau.

Le questionnaire en ligne révèle que les directions estiment qu'un travail important reste à faire pour faire apparaître la durabilité dans les infrastructures immobilières. En effet, 40 établissements sur 77 constatent que des aménagements ont été faits (panneaux solaires, isolation, matériaux durables, etc.) mais 37 sur 77 relèvent que ce n'est pas vraiment le cas.

Q19 La durabilité apparaît dans les infrastructures immobilières (p.ex. panneaux solaires, isolation, matériaux durables...)



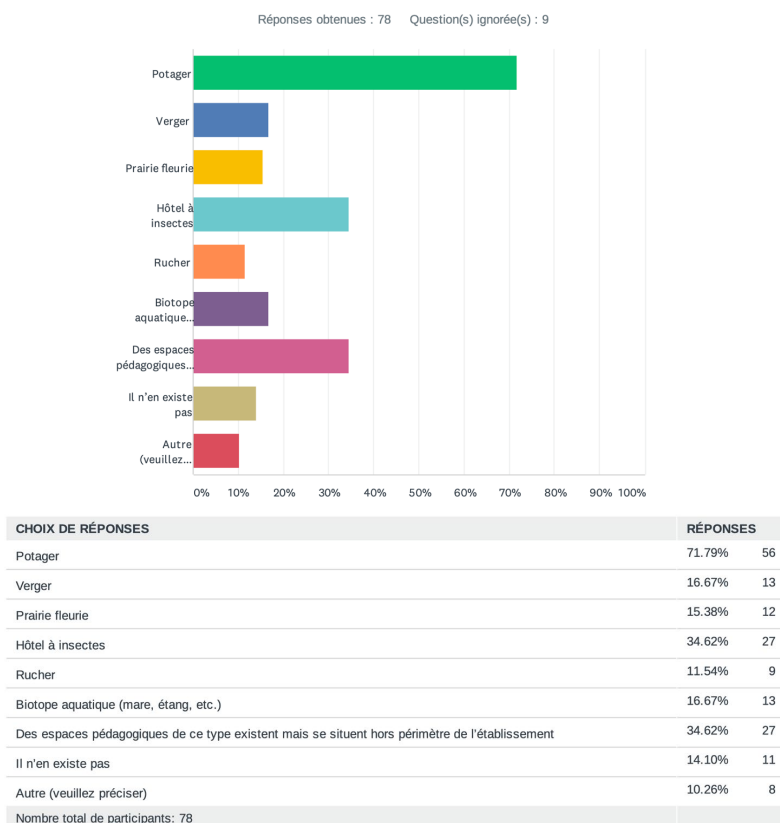
Certains établissements DGEP soulignent les difficultés administratives (tant au niveau cantonal que parfois communal) pour la mise en place de démarches durables (p.ex. pour poser des panneaux photovoltaïques sur le toit d'un établissement). Il est nécessaire pour eux que ces procédures puissent être simplifiées pour accélérer la transition énergétique des infrastructures immobilières.

Finalement, plusieurs établissements DGEO ont évoqué la création d'un cahier des charges type officiel qui puisse être présenté aux architectes/à la commune lors des constructions scolaires, pour prendre en compte à temps les exigences de durabilité, et pour légitimer les demandes de l'école dans ce domaine.

4.2.3.2 Espaces verts

Les espaces verts jouent des rôles multiples au sein des écoles. Ils favorisent la biodiversité, permettent d'améliorer la qualité de vie des usagers de l'établissement et ont aussi le potentiel d'être des outils pédagogiques. Comme le révèle le graphique ci-dessous, bon nombre de projets d'aménagements en faveur de la biodiversité ont été mis en place.

Q20 Existe-t-il des espaces verts et des aménagements en faveur de la biodiversité à usage pédagogique au sein de l'établissement (plusieurs réponses possibles) ?



Selon les entretiens semi-directifs et le sondage en ligne, il apparaît bien souvent que les projets en lien avec les espaces verts (jardin, étang, verger, prairie sèche, hôtel à insectes, etc. sont les premiers projets en lien avec la durabilité à émerger au sein des écoles) et leur utilité est multiple. A titre d'exemple, voici une liste non exhaustive de pratiques mises en place dans les écoles vaudoises en lien avec la création et la gestion d'un jardin :

- outil pédagogique : étude d'un jardin dans le cadre des cours de science ;
- alimentation : récolte de fruits/légumes qui peuvent être utilisés dans les cours de cuisine (école obligatoire) ou lors d'actions de sensibilisations (p.ex. soupe à la courge en automne) ;
- inclusion sociale : des élèves en difficultés scolaires trouvent parfois leur place grâce à un projet de jardin (action concrète plutôt que théorique, prise de responsabilités, actions qui produisent des résultats concrets (légumes), etc.). Il est aussi parfois observé que cet investissement de l'élève se reporte de manière positive dans son comportement en classe ;
- intégration des élèves à besoins spécifiques : sous l'impulsion d'une enseignante, une institution a par exemple dédié une partie du jardin aux élèves HPI. Il a été observé que ces élèves y trouvaient une façon de « s'ancrer dans du concret » tout en permettant d'améliorer leurs rapports sociaux ;

- renforcement du tissu social à plusieurs échelles :
 - la gestion d'un jardin peut être vécue comme un projet commun à une classe et créer un sentiment de solidarité. Dans certains cas, cela peut renforcer le sentiment d'appartenance chez les élèves qui se sentent responsable de leur jardin et, par extension, de leur établissement scolaire ;
 - la gestion d'un jardin peut aussi permettre de développer/renforcer les liens entre les élèves d'une classe/école ;
 - le jardin est souvent créé à l'initiative d'une enseignante ou d'un enseignant et/ou d'une classe. Progressivement, d'autres enseignantes et enseignants s'y intéressent et souhaitent l'intégrer dans leurs cours ;
 - à plus large échelle, des établissements de l'école obligatoire ont créé des partenariats avec les communes pour créer un jardin. Ceci permet de développer/renforcer les liens avec les communes, voire d'intégrer des habitant·e·s dans le projet (p.ex. gestion du jardin en été par des élèves/parents d'élèves/par des associations locales/par la commune, plusieurs collaborations avec l'EVAM, etc.).

Par ailleurs, le jardin est parfois le point de départ d'une réflexion sur la durabilité qui peut s'ouvrir progressivement à d'autres actions :

- création d'un poulailler ;
- création d'un canapé forestier ;
- activités communes à l'institution (p.ex. journée de célébration autour de la récolte des fruits/légumes) ;
- développement d'autres mesures en faveur de la biodiversité (hôtels à insectes, murs en pierres sèches, spirales d'herbes aromatiques, etc.) ;
- création de tables et de bancs (dans le cadre des cours, tant à l'école obligatoire que postobligatoire) ;
- réaménagement des cours d'école.

Finalement, il a aussi été observé que l'élargissement de ces actions peuvent mener une école à aborder progressivement la durabilité de manière de plus en plus systémique et tendre à vouloir l'implémenter à l'échelle de l'ensemble de l'établissement.

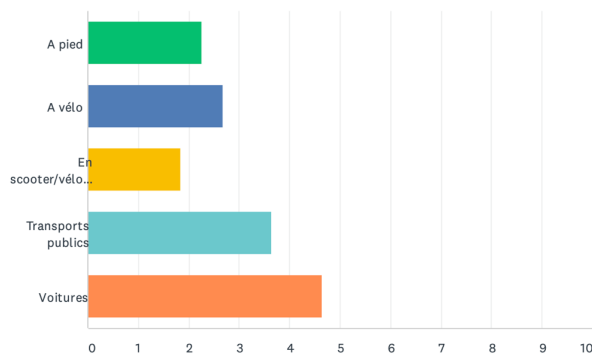
4.2.3.3 Mobilité

Au niveau de la mobilité professionnelle, il a été identifié que la majorité des enseignantes et enseignants se rendent en voiture sur leur lieu de travail, puis en transports publics et une faible part s'y rend en vélo ou à pied (question 21).

Du côté des élèves (question 22), une majorité se rend à l'école en transports publics et à pied, puis en vélo et, finalement, en voiture dans des proportions relativement différentes entre les établissements DGEO et DGEP au vu de l'âge des élèves et de la distance entre leur lieu d'habitation et l'école.

Q21 Comment le personnel se rend-il sur le site de l'école (merci de les classer par ordre de priorité, du plus utilisé au moins utilisé)

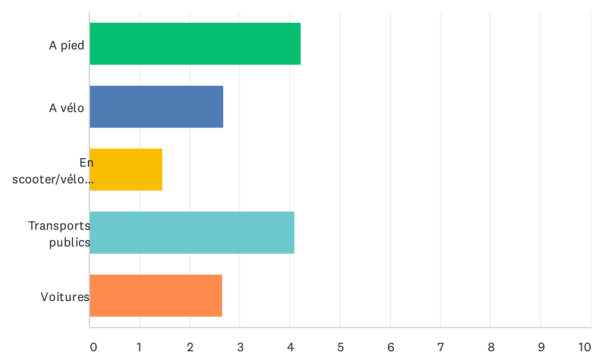
Réponses obtenues : 76 Question(s) ignorée(s) : 11



	1	2	3	4	5	TOTAL	SCORE
A pied	6.94% 5	9.72% 7	18.06% 13	33.33% 24	31.94% 23	72	2.26
A vélo	0.00% 0	10.67% 8	53.33% 40	29.33% 22	6.67% 5	75	2.68
En scooter/vélo.moteur	0.00% 0	9.86% 7	16.90% 12	21.13% 15	52.11% 37	71	1.85
Transports publics	15.79% 12	55.26% 42	11.84% 9	10.53% 8	6.58% 5	76	3.63
Voitures	78.38% 58	14.86% 11	1.35% 1	2.70% 2	2.70% 2	74	4.64

Q22 Comment les élèves se rendent-ils sur le site de l'école (merci de les classer par ordre de priorité, du plus utilisé au moins utilisé)

Réponses obtenues : 77 Question(s) ignorée(s) : 10



	1	2	3	4	5	TOTAL	SCORE
A pied	48.65% 36	31.08% 23	14.86% 11	5.41% 4	0.00% 0	74	4.23
A vélo	0.00% 0	15.07% 11	45.21% 33	32.88% 24	6.85% 5	73	2.68
En scooter/vélo.moteur	0.00% 0	2.94% 2	5.88% 4	25.00% 17	66.18% 45	68	1.46
Transports publics	51.95% 40	24.68% 19	9.09% 7	10.39% 8	3.90% 3	77	4.10
Voitures	0.00% 0	27.78% 20	27.78% 20	26.39% 19	18.06% 13	72	2.65

Une étude de cas récente³⁰ menée à Yverdon-les-Bains par l'Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne (mandat de l'Office fédéral des routes OFROU) illustre ces différences au sein de deux établissements de l'école obligatoire (ES De Felice et ES Léon-Michaud) et deux établissements postobligatoires (Gymnase d'Yverdon et Centre professionnel du Nord vaudois).

TABLEAU 25 : MOYEN PRINCIPAL POUR SE RENDRE A L'ECOLE (N=1'334)

	De Felice (N=371)	Léon-Michaud (N=237)	Gymnase (N=502)	CPNV (N=224)	Total (N=1'334)
A pied	17.3%	51.1%	2.8%	10.7%	16.7%
En trottinette	4.3%	4.6%	0.2%	0.0%	2.1%
En vélo	21.3%	20.3%	2.4%	4.5%	11.2%
En transports publics	43.7%	17.7%	75.3%	51.8%	52.3%
En vélomoteur, scooter, moto	3.2%	1.3%	6.2%	4.9%	4.3%
En voiture	6.5%	2.5%	4.2%	14.7%	6.3%
En utilisant plusieurs modes	3.8%	2.5%	9.0%	13.4%	7.1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Figure 4 Moyen principal pour se rendre à l'école (Source : Rérat et al. (UNIL) et OFROU 2021. Reproduit avec l'aimable autorisation de l'UNIL et de l'OFROU)

Certains établissements réfléchissent depuis plusieurs années à réduire l'impact environnemental des voyages de classe (voyages locaux, camps verts, camps sportifs, etc.). Ceci a d'autant plus été renforcé depuis l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 (2C_206/2016)³¹ en ce qui concerne l'école obligatoire. Une réflexion a aussi eu lieu dans plusieurs écoles postobligatoires au sujet des voyages en avion à la suite des mobilisations citoyennes de 2018-2019. En 2020, dans le cadre du Plan climat cantonal, la Cheffe de département a décidé que le recours à l'avion ne serait plus permis dans le cadre des voyages d'études.

Des établissements ont effectué diverses actions pour encourager l'usage du vélo (infrastructures, ateliers de réparation de vélo, Défi Vélo, etc.). De plus, des projets de sensibilisation ont été menés dans certaines écoles pour renforcer la place de la mobilité douce (Bike to Work, DéfiVélo, Pédibus, etc.). Ces mesures sont efficaces à l'école obligatoire où une partie non négligeable des élèves se déplace à vélo. Elles sont cependant moins efficaces au postobligatoire où les élèves viennent généralement de plus loin et où la part de cyclistes est généralement faible (voir fig. 4).

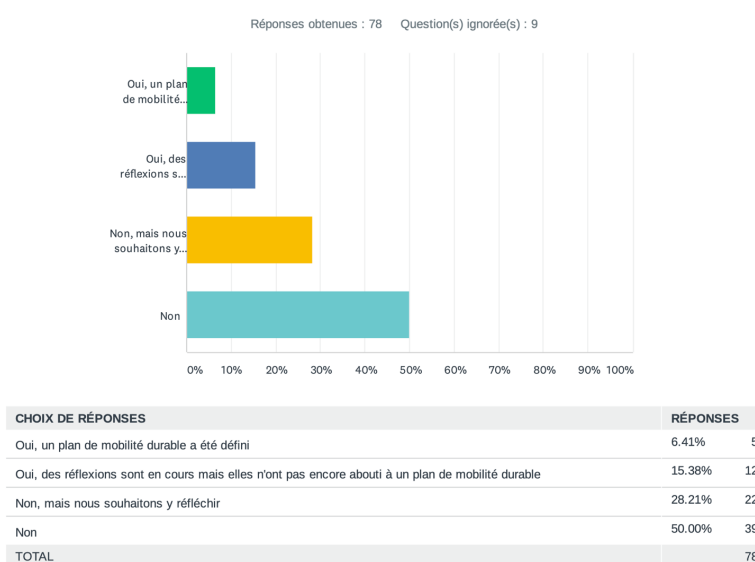
³⁰ Rérat, P., Schmassman, A., Baehler, D. (2021). Le vélo chez les jeunes : pratiques, images et trajectoires cyclistes. Une étude de cas à Yverdon-les-Bains. Lausanne : UNIL & OFROU

³¹ Pour plus d'informations, consulter <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-de-la-formation-de-la-jeunesse-et-de-la-culture-dfjc/rentree-scolaire-2019-2020/les-nouveautes-de-la-rentree/les-effets-de-larret-du-tribunal-federal-sur-la-gratuite-scolaire/>

Certaines institutions ont évoqué la possibilité que le Département encourage la transition vers des véhicules plus écologiques en offrant par exemple un rabais « flotte » sur les véhicules électriques et non plus sur toutes les voitures comme c'est le cas actuellement pour les personnes concernées.

Finalement, 5 établissements sur 78 ont un plan de mobilité durable en place (question 23). Quelques institutions ont entamé une réflexion pour aboutir à un plan de mobilité (12 sur 78), notamment à l'aide de bureaux spécialisés. D'autres sont ouvertes à le faire (22 sur 78).

Q23 Une réflexion est-elle menée par rapport à un plan de mobilité durable ?



4.2.3.4 Alimentation

L'alimentation est un autre domaine où des actions en lien avec la durabilité sont souvent entreprises.

Plusieurs écoles ont mis sur pied des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire (p.ex. disco soupe) ou ont travaillé en partenariat avec leur cafétéria pour organiser par exemple des journées végétariennes.

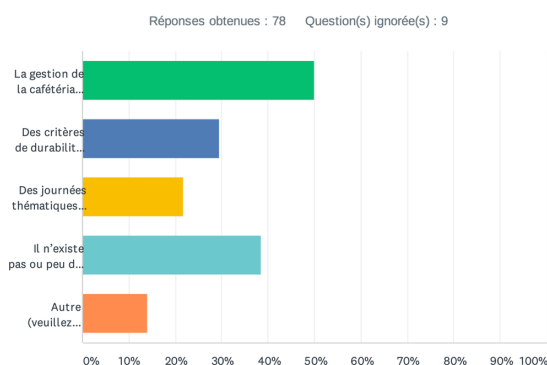
D'autres écoles ont mis en place des actions de sensibilisation visant à lutter contre la consommation excessive de sucre. Toutefois, une école rencontrée a indiqué que des résistances ont pu être relevées lorsque les réflexions menées en classe pouvaient remettre en question les habitudes alimentaires familiales.

Certains établissements ont partagé avoir reçu régulièrement des demandes des élèves pour faire évoluer leur cafétéria (suppression des couverts plastiques, demande de repas végétariens, etc.). C'est ainsi que des changements ont parfois été apportés en construisant

des projets avec les élèves dans le cadre des cours qui ont débouché sur des changements implémentés dans la cafétéria de l'école.

A noter cependant que 30 établissements sur 78 indiquent avoir pas ou peu de projets en lien avec la durabilité et l'alimentation.

Q24 Une réflexion est-elle menée sur l'alimentation et la durabilité (plusieurs réponses possibles) ?



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
La gestion de la cafétéria/du restaurant scolaire intègre des critères durables (produits de saison, locaux, menu végétarien, etc.)	50.00% 39
Des critères de durabilité sont appliqués lors d'organisation d'apéritifs, de réunions	29.49% 23
Des journées thématiques sont organisées sur le sujet	21.79% 17
Il n'existe pas ou peu de projets en lien avec la durabilité et l'alimentation	38.46% 30
Autre (veuillez préciser)	14.10% 11
Nombre total de participants: 78	

Trois écoles rencontrées (postobligatoire) ont une cafétéria gérée par le Centre d'orientation et de formation professionnelle (COFOP). Le COFOP est une école des métiers qui accueille des jeunes libérés de la scolarité obligatoire qui ne peuvent suivre une filière normale de formation professionnelle. Ces jeunes sont encadrés par des maître·sse·s d'enseignement professionnel et suivent notamment des formations dans les métiers de l'intendance, du service restauration système ou de la cuisine. Les institutions interrogées sont très satisfaites de ce modèle à plusieurs niveaux :

- le modèle du COFOP est très intéressant du point de vue de la durabilité tant au niveau social (jeunes qui ont rencontré des difficultés dans le cadre de leur formation) qu'au niveau environnemental (utilisation de produits locaux, valorisation des déchets alimentaires (biogaz), lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.) ;
- le modèle est aussi très intéressant du point de vue économique. Le COFOP n'est en effet pas aussi contraint par les questions de rendement économique qu'une cafétéria en gestion concédée (bien que cette dimension reste importante) ;
- le COFOP étant sous contrôle de la DGEP, cela rend possible une collaboration renforcée avec les établissements scolaires du postobligatoire (p.ex. utilisation de la bibliothèque pour les apprentis du COFOP).

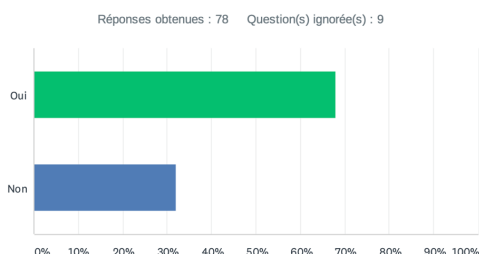
Finalement, plusieurs écoles ont relevé que la thématique de l'alimentation est aussi présente dans le cadre des cours (cours de cuisine, cours de biologie, cours de géographie, etc.) et qu'elle est très souvent utilisée comme première étape vers une sensibilisation plus large aux questions de durabilité. Une école a par exemple développé un jardin potager dont la production est en partie utilisée dans le cadre de cours de cuisine (aspect pédagogique). La création de ce jardin a donné l'idée à une enseignante d'y faire pousser des courges et de les consommer dans le cadre d'une fête locale (aspect social). De plus, une partie des variétés de légumes plantées dans le jardin ont été sélectionnées par des élèves dans le cadre d'un cours de biologie en lien avec la question de la biodiversité (aspect pédagogique et environnemental).

4.2.3.5 Liens avec des partenaires externes

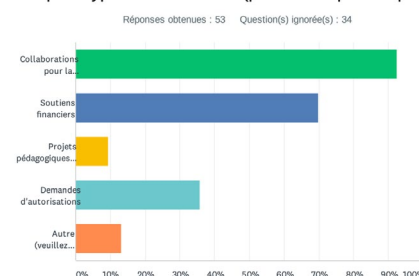
Un autre point abordé est celui des liens avec des partenaires externes.

Des liens réguliers existent de toute évidence entre les établissements scolaires et les communes au niveau de l'école obligatoire. En effet, 53 établissements sur 78 disent avoir des liens avec les communes ou les associations locales autour des questions de durabilité (question 25). Ces collaborations concernent la réalisation de projets (49 établissements sur 53) ou un soutien financier de la commune (37 établissements sur 53). Il faut toutefois noter que 34 établissements ont ignoré cette question.

Q25 Des liens existent-ils avec les communes/associations locales/autres écoles autour des questions de durabilité ?



Q26 De quels types sont ces liens (plusieurs réponses possibles) ?



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Collaborations pour la réalisation de projets	92.45% 49
Soutiens financiers	69.81% 37
Projets pédagogiques inter-établissements scolaires	9.43% 5
Demandes d'autorisations	35.85% 19
Autre (veuillez préciser)	13.21% 7
Nombre total de participants:	53

Le succès de la collaboration dépend toutefois de la nécessité d'une sensibilité partagée par l'école et la commune concernée mais aussi des moyens financiers à disposition par la commune. Des collaborations existent aussi avec des associations locales (p.ex. Associations des Aînés, partenariat avec l'Association des paysannes vaudoises, etc.)

Plusieurs établissements de l'école obligatoire relèvent que les citoyen·ne·s sont sensibles aux problématiques environnementales. Dès lors, les communes se sentent souvent légitimées pour agir dans ce sens et donc s'investissent dans les projets avec les écoles.

Dans le même ordre d'idée, les projets des écoles qui valorisent le territoire local sont plus facilement soutenus par les communes.

Ces liens sont moins marqués au niveau du postobligatoire étant donné que les terrains et les bâtiments appartiennent au Canton de Vaud. Toutefois, des collaborations à des degrés variables existent avec les communes ou d'autres partenaires (associations locales, réserves naturelles, etc.).

4.3 Questionnaire semi-directif pour les 17 établissements de l'observatoire de la durabilité

I – Gouvernance de l'établissement
1. Durabilité : quelle compréhension pour la Direction ?
2. Estimez-vous que la durabilité devrait être un de vos axes de développement ?
3. Êtes-vous prêt-e-s à renforcer la place de la durabilité dans l'enseignement ? a. Si non, pourquoi ? b. Si oui, comment (top-down ? bottom-up ?)
4. Des résistances apparaissent-elles au sein de l'école face aux questions de durabilité ?
5. La Direction aurait-elle un besoin de formations en ce qui concerne la durabilité (enjeux de la durabilité, management de la durabilité, rencontres entre membres de directions pour partager des pratiques, des expériences, etc.) ?
6. Un comité durabilité d'enseignantes et enseignants et/ou d'élèves existe-t-il ? Si oui, quelle est sa composition ?
7. Y a-t-il une personne référente durabilité au sein de votre établissement ? c. Fait-elle partie de la Direction/corps enseignant/personnel administratif ? d. Bénéficie-t-elle de périodes de décharge ? Combien ? e. Si non, envisagez-vous de créer ce poste ? Comment ? Avec quels moyens ? Quelles tâches ? f. Quel partage des tâches avec d'autres délégués (p.ex. délégués PSPS ?)
8. Quelles sont les mesures qui vous semblent prioritaires pour qu'un établissement intègre efficacement la durabilité (référénte, comité durabilité, soutien financier aux projets, décharges, guide, révision des plans d'études ?)
9. Votre établissement a-t-il déjà consacré une journée ou une semaine spéciale à la durabilité ?
10. Une articulation entre la durabilité et les autres axes prioritaires du département que sont le numérique/360 est-elle possible ?

II – Enseignement et projets pédagogiques
11. De quelles mesures les enseignantes et enseignants auraient-ils-elles besoin pour implémenter la durabilité (formations continues, rencontres entre enseignant-e-s, rencontre avec des chercheurs, rencontre avec des acteurs et actrices du monde professionnel, ressources documentaires) ?
12. La durabilité est-elle abordée dans les cours des enseignantes et enseignants ? Quelle forme prend-elle ? Si non, quels freins ?
13. Des projets pédagogiques en lien avec la durabilité sont-ils réalisés dans votre établissement ? g. Si oui : i. par qui sont-ils portés (enseignantes et enseignants, élèves, etc.) ?

- ii. des ressources financières sont-elles consacrées à ces projets ? De quelle nature sont ces ressources financières (financement de projets, périodes de décharge, ressources matérielles internes, etc.) ?
- h. Si non, que faudrait-il pour en initier ?

III – L'établissement en tant que lieu de vie

14. La durabilité apparaît dans les infrastructures immobilières (p.ex. panneaux solaires, isolation, matériaux durables...) ?
15. Existe-t-il des espaces verts et des aménagements en faveur de la biodiversité à usage pédagogique au sein de l'établissement (potager, verger, prairie fleurie, hôtel à insectes, rucher, biotope aquatique, etc.) ? Des espaces pédagogiques de ce type existent-ils hors du périmètre de l'établissement ?
16. Comment le personnel se rend-il sur le site de l'école (à pied, à vélo, en scooter/vélo moteur, en transports publics, en voitures) ?
17. Une réflexion est-elle menée par rapport à un concept de mobilité durable ?
18. Une réflexion est-elle menée sur l'alimentation et la durabilité ? Un restaurant scolaire existe-t-il ?
19. Des liens existent-ils avec les communes/associations locales/autres écoles autour des questions de durabilité ? De quels types sont-ils (collaborations, soutiens financiers, projets pédagogiques inter-établissements scolaires, etc.) ?

4.4 Questionnaire en ligne pour l'ensemble des établissements scolaires vaudois (DGEO et DGEP)



Questionnaire sur la durabilité à l'attention des directions des établissements scolaires vaudois

Dans le cadre de la phase observatoire de la durabilité menée par la Cellule durabilité du DFJC (oct. à déc. 2020), 17 établissements DGEO et DGEP ont été invités à participer à des entretiens semi-directifs.

Afin d'obtenir un état des lieux le plus complet possible, les établissements **ne participant pas** aux entretiens semi-directifs sont invités à répondre à ce questionnaire d'une **durée de 8 minutes**. Il permettra à la Cellule durabilité d'identifier les leviers et les freins à l'intégration de la durabilité, ainsi que les initiatives existantes et besoins à venir.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir ce questionnaire d'ici au **vendredi 15 janvier 2021**. Les réponses seront uniquement utilisées pour l'élaboration d'un rapport et seront traitées de manière confidentielle. Celui-ci pourra être transmis aux directions DGEO-DGEP qui le souhaitent.

Merci par avance et meilleures salutations.
Cellule durabilité du DFJC - durabilite.dfjc@vd.ch

PARTIE 1 : Gouvernance de l'établissement

1. Êtes-vous un établissement

☐ DGEO ?
 ☐ DGEP ?

2. La Direction estime que la durabilité devrait être un de ses axes de développement.

Pas du tout d'accord

Plutôt pas d'accord

Plutôt d'accord

Tout à fait d'accord

★

★

★

★

3. La Direction est prête à renforcer la place de la durabilité dans l'enseignement.

Pas du tout d'accord



Plutôt pas d'accord



Plutôt d'accord



Tout à fait d'accord



4. Des résistances apparaissent-elles au sein de votre école face aux questions de durabilité ?

Pas du tout d'accord



Plutôt pas d'accord



Plutôt d'accord



Tout à fait d'accord



5. La Direction pourrait bénéficier des formations suivantes (merci de les classer de la plus importante à la moins importante)



Formation continue sur les enjeux de la durabilité



Formation continue en management de la durabilité



Rencontres entre membres de directions pour partager des pratiques, des expériences, etc.



Pas de besoin de formation

6. Un comité durabilité d'enseignant-e-s et/ou d'élèves existe-t-il ?

☐ Oui

☐ Non, mais il est envisagé de créer ce comité

☐ Non

7. Quelle est la composition de ce comité durabilité (plusieurs réponses possibles) ?

☐ Maître-sse-s

☐ Elève-s

☐ Membre-s du personnel administratif et technique

☐ Membre-s de la Direction

☐ Autre (veuillez préciser)

8. Y a-t-il un-e référent-e durabilité au sein de votre établissement ?

- ☐ Oui
- ☐ Non, mais il est envisagé de créer ce poste
- ☐ Non

9. Ce-cette référent-e durabilité fait partie

- ☐ de la Direction
- ☐ du corps enseignant
- ☐ du personnel administratif et technique
- ☐ Autre (veuillez préciser)

10. Cette personne bénéficie-t-elle de périodes de décharge ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

11. De combien de périodes de décharge bénéficie-t-elle ?

- ☐ < 1 période
- ☐ 1-2 périodes
- ☐ > 2 périodes

* 12. Quelles sont les **trois** mesures qui vous semblent prioritaires pour qu'un établissement intègre efficacement la durabilité ?

- ☐ Désignation d'un-e **référent-e durabilité** pour chaque école
- ☐ Désignation d'un **comité durabilité** interne à chaque école
- ☐ **Soutien financier** pour des projets d'établissement
- ☐ **Décharges** horaires pour des projets d'établissement
- ☐ **Guide** pour accompagner les écoles à construire un plan de durabilité (théorie, exemples concrets, témoignages, etc.)
- ☐ Révision des **plans d'études** priorisant la durabilité
- ☐ Autre (veuillez préciser)

13. Votre établissement a-t-il déjà consacré une journée ou une semaine spéciale à la durabilité ?

- ☐ Oui
- ☐ Non, mais il est envisagé de le faire
- ☐ Non

PARTIE 2 : enseignement et projets pédagogiques

14. Les enseignant-e-s pourraient bénéficier des mesures suivantes (merci de les classer par ordre de priorité)

		Formation continue sur les enjeux de la durabilité
		Formation continue sur l'enseignement de la durabilité
		Rencontres entre enseignant-e-s pour partager des pratiques, du matériel, des expériences, etc.
		Rencontres entre enseignant-e-s et chercheurs
		Rencontres entre enseignant-e-s et acteurs du monde professionnel (public et privé)
		Ressources documentaires
		Ateliers pratiques sur l'intégration de la durabilité dans l'enseignement

15. Des projets pédagogiques en lien avec la durabilité sont régulièrement réalisés dans votre établissement

Pas du tout d'accord

Plutôt pas d'accord

Plutôt d'accord

Tout à fait d'accord



16. Par qui ces projets sont-ils principalement portés (plusieurs réponses possibles) ?

- ☐ Par les enseignant-e-s
- ☐ Par les élèves
- ☐ Par la Direction
- ☐ Par des intervenant-e-s externes
- ☐ Autre (veuillez préciser)

17. Des ressources financières sont-elles consacrées à ces projets ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

18. De quelle nature sont ces ressources financières ?

- ☐ Financement complet/partiel des projets
- ☐ Périodes de décharge
- ☐ Soutien par des ressources matérielles internes (photocopies, prêt de matériel, etc.)
- ☐ Autre (veuillez préciser)

PARTIE 3 : l'établissement en tant que lieu de vie

19. La durabilité apparaît dans les infrastructures immobilières (p.ex. panneaux solaires, isolation, matériaux durables...)

Pas du tout d'accord

Plutôt pas d'accord

Plutôt d'accord

Tout à fait d'accord



20. Existe-t-il des espaces verts et des aménagements en faveur de la biodiversité à usage pédagogique au sein de l'établissement (plusieurs réponses possibles) ?

- ☐ Potager
- ☐ Verger
- ☐ Prairie fleurie
- ☐ Hôtel à insectes
- ☐ Rucher
- ☐ Biotope aquatique (mare, étang, etc.)
- ☐ Des espaces pédagogiques de ce type existent mais se situent hors périmètre de l'établissement
- ☐ Il n'en existe pas
- ☐ Autre (veuillez préciser)

21. Comment le personnel se rend-il sur le site de l'école (merci de les classer par ordre de priorité, du plus utilisé au moins utilisé)

		A pied
		A vélo
		En scooter/vélomoteur
		Transports publics
		Voitures

22. Comment les élèves se rendent-ils sur le site de l'école (merci de les classer par ordre de priorité, du plus utilisé au moins utilisé)

		A pied
		A vélo
		En scooter/vélomoteur
		Transports publics
		Voitures

23. Une réflexion est-elle menée par rapport à un plan de mobilité durable ?

- ☐ Oui, un plan de mobilité durable a été défini
- ☐ Oui, des réflexions sont en cours mais elles n'ont pas encore abouti à un plan de mobilité durable
- ☐ Non, mais nous souhaitons y réfléchir
- ☐ Non

24. Une réflexion est-elle menée sur l'alimentation et la durabilité (plusieurs réponses possibles) ?

- ☐ La gestion de la cafétéria/du restaurant scolaire intègre des critères durables (produits de saison, locaux, menu végétarien, etc.)
- ☐ Des critères de durabilité sont appliqués lors d'organisation d'apéritifs, de réunions
- ☐ Des journées thématiques sont organisées sur le sujet
- ☐ Il n'existe pas ou peu de projets en lien avec la durabilité et l'alimentation
- ☐ Autre (veuillez préciser)

25. Des liens existent-ils avec les communes/associations locales/autres écoles autour des questions de durabilité ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

26. De quels types sont ces liens (plusieurs réponses possibles) ?

- ☐ Collaborations pour la réalisation de projets
- ☐ Soutiens financiers
- ☐ Projets pédagogiques inter-établissements scolaires
- ☐ Demandes d'autorisations
- ☐ Autre (veuillez préciser)

27. La phase d'observation de la durabilité dans les établissements scolaires donnera lieu à un rapport de synthèse prévu au printemps 2021. Seriez-vous intéressé-e à recevoir ce rapport ?

☐ Oui

☐ Non

28. Merci de remplir les champs suivants

Nom et prénom

Nom de l'établissement

Adresse email

Numéro de téléphone

Merci pour votre participation à ce sondage et la Cellule durabilité reste à votre disposition pour toute question/remarque/suggestion (durabilite.dfjc@vd.ch).